



## **Les greniers communautaires au nord Cameroun : instrument de développement local et de cohésion sociale par les communautés vulnérables**

Dr Kangatlam A. Charge de cours , Université de Maroua, Ecole nationale Supérieure Polytechnique de Maroua, Département d'agriculture, Elevage et produits dérivés, Option Economie agricole et management des entreprises

**Digital Object Identifier (DOI):** <https://doi.org/10.5281/zenodo.19598924>

### **Résumé**

La sécurité alimentaire constitue un défi majeur dans la région de l'Extrême-Nord du Cameroun, où la vulnérabilité des ménages ruraux est accentuée par la sécheresse récurrente, l'insécurité et la volatilité des marchés agricoles. Face à ces contraintes, les offices céréaliers et les greniers communautaires ont été mobilisés comme instruments de stabilisation des approvisionnements alimentaires et de résilience locale.

Cette étude vise à analyser le rôle et l'efficacité des offices céréaliers et des greniers communautaires dans la sécurisation de l'approvisionnement alimentaire, ainsi que leur contribution au développement socio-économique local. Les questions de recherche portent sur les pratiques de stabilisation des stocks, l'efficacité des mécanismes de stockage et de distribution, les facteurs limitant la performance des offices céréaliers, et les recommandations pour renforcer la sécurité alimentaire dans la région. L'hypothèse générale postule que les greniers communautaires et les offices céréaliers jouent un rôle déterminant dans la régulation de l'offre alimentaire locale et la réduction de l'insécurité alimentaire.

La méthodologie adoptée est mixte, combinant des approches qualitatives et quantitatives. Les données ont été collectées auprès de 330 participants, comprenant des responsables d'offices céréaliers, des producteurs agricoles et des bénéficiaires des greniers communautaires. Des entretiens semi-structurés et des questionnaires ont été utilisés, complétés par l'analyse de données secondaires issues de rapports officiels et statistiques agricoles. Les analyses ont été réalisées à l'aide de SPSS et de méthodes d'analyse qualitative, incluant l'analyse de contenu, la corrélation, la régression linéaire et les tests statistiques pertinents.

85 % des bénéficiaires rapportent un meilleur accès à des denrées alimentaires régulières et à des prix stables grâce aux greniers communautaires. 80 % des bénéficiaires constatent une régulation des prix locaux, limitant les effets de la spéculation pendant les périodes de soudure. 70 % des ménages ont réduit leurs pertes, et 65 % ont accru leurs revenus en vendant les excédents stockés. 55 % des bénéficiaires ont développé des compétences en gestion des stocks, tandis que 50 % observent un renforcement des relations communautaires et une meilleure coordination pour répondre aux besoins locaux. Les excédents et intérêts en nature ont été mobilisés pour financer la scolarisation, des infrastructures sociales et des projets communautaires, illustrant une dynamique d'économie sociale et solidaire.

Cette étude confirme que les greniers communautaires représentent un levier stratégique pour la sécurité alimentaire et le développement durable, en complément des offices céréaliers étatiques. Toutefois, des défis persistent, notamment la capacité limitée des infrastructures, la nécessité de formation des comités de gestion et l'amélioration de la coordination des politiques alimentaires. Les recommandations incluent la modernisation des infrastructures, le renforcement des capacités, l'optimisation des greniers communautaires et l'intégration d'approches participatives pour accroître la résilience des systèmes alimentaires locaux.

### **Abstract**

Food security is a major challenge in the Far North region of Cameroon, where the vulnerability of rural households is exacerbated by recurrent droughts, insecurity, and volatility in agricultural markets. In response to these

constraints, cereal offices and community granaries have been mobilized as instruments to stabilize food supplies and strengthen local resilience.

This study aims to analyze the role and effectiveness of cereal offices and community granaries in securing food supply, as well as their contribution to local socio-economic development. The research questions focus on stock stabilization practices, the efficiency of storage and distribution mechanisms, factors limiting the performance of cereal offices, and recommendations to strengthen food security in the region. The general hypothesis posits that community granaries and cereal offices play a crucial role in regulating local food supply and reducing food insecurity.

A mixed-methods approach was adopted, combining qualitative and quantitative techniques. Data were collected from 330 participants, including cereal office officials, agricultural producers, and beneficiaries of community granaries. Semi-structured interviews and questionnaires were employed, complemented by the analysis of secondary data from official reports and agricultural statistics. Analyses were conducted using SPSS and qualitative methods, including content analysis, correlation, linear regression, and relevant statistical tests.

Key findings reveal that 85% of beneficiaries report improved access to regular food supplies at stable prices thanks to community granaries. Eighty percent note a regulation of local prices, limiting the effects of speculation during the lean season. Seventy percent of households reduced post-harvest losses, and 65% increased their income by selling surplus stocks. Fifty-five percent of beneficiaries developed skills in stock management, while 50% observed strengthened community relations and better coordination to meet local needs. Surpluses and in-kind interest were mobilized to fund education, social infrastructure, and community projects, illustrating a dynamic of social and solidarity-based economy.

The study confirms that community granaries represent a strategic lever for food security and sustainable development, complementing state cereal offices. However, challenges remain, including limited infrastructure capacity, the need for training of management committees, and improved coordination of food policies. Recommendations include modernizing infrastructure, strengthening capacities, optimizing community granaries, and integrating participatory approaches to enhance the resilience of local food systems.

## 1. Introduction

La sécurité alimentaire constitue aujourd'hui un enjeu majeur à l'échelle mondiale, particulièrement en Afrique subsaharienne où la croissance démographique, la variabilité climatique et la volatilité des marchés agricoles accentuent la vulnérabilité des populations rurales. Selon la Banque Africaine de Développement (2023), près de 322 millions de personnes sur le continent sont confrontées à l'insécurité alimentaire. Malgré les réformes agricoles et les politiques publiques engagées au cours des dernières décennies, la production agricole par habitant demeure insuffisante et tend à se dégrader dans plusieurs pays africains (Awoutcha et al., 2023).

Au Cameroun, la situation est particulièrement préoccupante. Les pressions inflationnistes sur les produits alimentaires, accentuées par les chocs externes tels que le conflit en Ukraine, ont entraîné une hausse significative des prix des denrées de base. En 2022, l'inflation a dépassé le seuil communautaire de 3 % fixé par la Communauté Économique et Monétaire de l'Afrique Centrale (CEMAC). Le prix du sac de sorgho de 100 kg est ainsi passé d'environ 15 000 à 45 000 francs CFA. Selon le Ministère de l'Agriculture et du Développement Rural (MINADER, 2023), plus de 3 millions de personnes, soit environ 11 % de la population, sont en situation d'insécurité alimentaire aiguë. La région de l'Extrême-Nord, affectée par les sécheresses récurrentes, les inondations et l'insécurité, présente un taux d'insécurité alimentaire estimé à 35,5 % (INS, 2023).

Malgré la mise en place d'offices céréaliers chargés de réguler les marchés et de constituer des stocks stratégiques, ainsi que l'appui d'organisations religieuses et d'ONG locales telles que le Service d'Appui aux Initiatives Locales (SAILD) ou le Réseau de Lutte Contre la Faim au Cameroun (RELUFUFA), les résultats restent contrastés. Le stockage public étatique fait face à des contraintes logistiques, financières et organisationnelles, tandis que les greniers communautaires, bien que mieux appréciés par les populations, disposent de capacités limitées. Cette situation révèle un décalage entre les dispositifs institutionnels existants et les besoins réels des ménages ruraux.

## 2. Problématique

À l'origine, les greniers communautaires ont été conçus comme une réponse aux sécheresses qui ont frappé le Sahel, en Afrique de l'Ouest, dans les années 1970. Cette période a été marquée par des pluies très faibles, des récoltes insuffisantes et une famine généralisée. Face à cette situation, des organisations humanitaires internationales sont intervenues pour fournir une aide d'urgence sous forme de céréales à des milliers de villages.

Ces distributions étaient organisées avec le soutien de comités villageois constitués rapidement. La population consommait ces céréales jusqu'à épuisement des stocks, nécessitant de recommencer le processus chaque année.

Pour répondre de manière plus durable à ce problème alimentaire, des initiatives visant à structurer la gestion des céréales ont été mises en place. La population locale a progressivement commencé à s'organiser et à créer des greniers communautaires, destinés à assurer un approvisionnement régulier et à long terme en céréales. Les premiers greniers ont été installés en 1974 au Burkina Faso, avant que le concept ne se diffuse à l'ensemble de l'Afrique de l'Ouest et ensuite vers le Sud.

Cependant, tous ces greniers n'ont pas rencontré le succès escompté. L'une des principales difficultés provenait de la faiblesse des structures organisationnelles. Pour que le système fonctionne correctement, il était essentiel que les membres respectent leurs engagements, ce qui n'était pas toujours le cas. Certaines familles peinaient à rembourser les céréales empruntées, tandis que les revenus générés par les greniers étaient parfois utilisés à d'autres fins, sans l'accord des membres. L'argent pouvait être investi dans des activités ou des biens sans lien direct avec la fonction du grenier. La réserve de céréales diminuait et le grenier ne remplissait plus sa mission principale, qui était d'assurer un approvisionnement en nourriture à bas coût pour la communauté.

Le problème central réside donc dans l'efficacité relative des stratégies de stabilisation des approvisionnements alimentaires mises en œuvre par les offices céréaliers et les greniers communautaires dans l'Extrême-Nord. En dépit d'une production céréalière nationale estimée à 2,5 millions de tonnes en 2023, encore inférieure aux besoins évalués à 3,7 millions de tonnes, et d'un bilan céréalier régional excédentaire sur le papier, l'accessibilité économique aux denrées demeure limitée pour une grande partie de la population. La crise alimentaire apparaît ainsi moins comme un problème d'offre globale que comme une crise d'accessibilité et de régulation des marchés.

La problématique de cette recherche peut donc être formulée ainsi : dans quelle mesure les stratégies de stabilisation mises en œuvre par les offices céréaliers et les greniers communautaires contribuent-elles effectivement à réduire l'insécurité alimentaire dans la région de l'Extrême-Nord du Cameroun ?

À partir de cette problématique, les questions de recherche suivantes sont posées :

1. Quelles pratiques spécifiques de stabilisation des approvisionnements alimentaires sont mises en œuvre par les offices céréaliers et les greniers communautaires dans l'Extrême-Nord ?
2. Quelle est l'efficacité réelle de ces pratiques en termes de disponibilité et d'accessibilité alimentaire ?
3. Quels facteurs institutionnels, financiers, logistiques et réglementaires influencent leur performance ?
4. Quelles mesures correctives ou recommandations peuvent être proposées pour améliorer leur impact ?

L'objectif principal de cette recherche est d'analyser la valeur ajoutée des greniers communautaires et des offices céréaliers dans le développement socio-économique et la sécurisation alimentaire de l'Extrême-Nord. De manière spécifique, il s'agit :

- d'identifier et d'analyser les stratégies de stabilisation mises en œuvre ;
- d'évaluer leur efficacité en matière de sécurité alimentaire locale ;
- de proposer des recommandations opérationnelles adaptées aux réalités régionales.

L'hypothèse générale de l'étude est que les greniers communautaires et les offices céréaliers jouent un rôle significatif dans la sécurisation de l'approvisionnement alimentaire local lorsqu'ils disposent de ressources adéquates et d'une gouvernance efficace. Les hypothèses spécifiques postulent que l'efficacité des dispositifs de stabilisation est directement liée à la disponibilité des stocks, à leur accessibilité économique et géographique, ainsi qu'à la qualité de la gestion institutionnelle.

Pour répondre à ces interrogations, l'étude adopte une méthodologie mixte combinant des entretiens semi-structurés auprès d'acteurs clés et l'administration de questionnaires aux bénéficiaires, avec un traitement des données à l'aide d'outils statistiques descriptifs et analytiques. Le travail s'articule autour de trois parties principales : la première présente la méthodologie et le cadre analytique mobilisé ; la deuxième expose les résultats empiriques relatifs aux stratégies et à leur efficacité ; la troisième propose une discussion critique des résultats et formule des recommandations pour renforcer durablement la sécurité alimentaire dans la région de l'Extrême-Nord du Cameroun.

### 3. Méthodologie

La méthodologie adoptée pour cette recherche repose sur une approche mixte, combinant à la fois des méthodes quantitatives et qualitatives. Cette approche permet de croiser les données chiffrées avec les perceptions des acteurs clés, afin de fournir une analyse complète de l'efficacité des offices céréaliers et des greniers communautaires dans la sécurisation alimentaire de l'Extrême-Nord du Cameroun.

Une première étape a consisté en une revue documentaire approfondie, mobilisant la littérature scientifique, les rapports institutionnels et les publications officielles. Cette revue a permis de dresser un état des lieux des stratégies de régulation et de stockage céréaliers, d'identifier les lacunes et de situer l'étude dans le contexte socio-économique et agroalimentaire de la région.

La collecte des données a combiné des éléments quantitatifs et qualitatifs. Les données quantitatives ont été obtenues à partir de statistiques agricoles, de rapports officiels et de questionnaires administrés à 292 bénéficiaires des services de stockage. Ces données ont fourni des informations sur la disponibilité, l'accessibilité et la stabilité des denrées alimentaires. Les données qualitatives, recueillies à travers 38 entretiens semi-structurés avec des responsables institutionnels, des agriculteurs, des experts et des représentants d'ONG, ont permis de mieux comprendre les défis organisationnels, logistiques et financiers rencontrés sur le terrain.

L'échantillonnage a été raisonné, afin de cibler les acteurs stratégiques du système de sécurité alimentaire. Les participants ont été sélectionnés en fonction de leur rôle et de leur expertise, incluant des institutions publiques telles que l'Office Céréalière du Cameroun, des organisations privées comme RELUFA et CROPSEC, ainsi que des producteurs et bénéficiaires locaux. L'échantillon final, composé de 330 répondants, assure une représentation équilibrée des différentes parties prenantes et des dimensions essentielles du réseau de sécurité alimentaire.

Pour l'analyse des données, les informations quantitatives ont été traitées avec le logiciel SPSS. Après vérification et nettoyage, des analyses descriptives, des tests de corrélation, des régressions linéaires, des tests de Fisher, d'ANOVA et de Student ont été réalisés pour évaluer l'impact des différents facteurs sur la sécurité alimentaire. Les données qualitatives ont été analysées par analyse de contenu thématique, afin d'identifier les motifs, contraintes et tendances récurrentes dans les pratiques de gestion des stocks.

Enfin, l'interprétation des résultats a consisté à croiser les données quantitatives et qualitatives pour répondre aux questions de recherche et tester les hypothèses. Cette démarche a permis de tirer des conclusions sur l'efficacité des offices céréaliers et des greniers communautaires, ainsi que de formuler des recommandations pratiques pour améliorer la sécurité alimentaire dans la région. Les limites de l'étude, notamment l'accessibilité à certaines zones et la dépendance à des données déclaratives, ont été prises en compte pour assurer la rigueur scientifique. L'échantillon final comprenait 330 répondants, regroupant les responsables des structures d'intervention (20), les responsables de l'administration déconcentrée (7), les experts en sécurité alimentaire (7), les membres des communautés locales impliqués dans la gestion des greniers communautaires (58) et les acteurs locaux bénéficiaires des offices céréaliers (238). La taille a été définie pour refléter la diversité des acteurs et ajustée selon les contraintes logistiques.

L'évaluation des instruments de gestion de la sécurité alimentaire nécessite une approche méthodique et intégrée pour optimiser leur efficacité et leur impact. En premier lieu, une analyse de l'impact est réalisée pour quantifier les effets des interventions sur la sécurité alimentaire, en examinant des indicateurs clés tels que la réduction de la malnutrition, l'amélioration de l'accès aux denrées alimentaires, et la stabilité des prix locaux. Le suivi et l'évaluation (M&E) assurent la collecte continue de données sur la mise en œuvre des programmes, surveillant l'utilisation des ressources et l'atteinte des objectifs. Les études de cas offrent une compréhension approfondie des projets spécifiques, mettant en lumière les réussites et les défis. Les enquêtes et sondages fournissent des retours qualitatifs et quantitatifs des bénéficiaires et des parties prenantes sur l'efficacité des interventions. Une analyse coût-bénéfice évalue la rentabilité des interventions en comparant les coûts aux bénéfices générés. Les audits externes garantissent une évaluation indépendante, assurant transparence et objectivité. Enfin, l'évaluation participative implique les bénéficiaires et les communautés locales pour garantir que les interventions répondent aux besoins réels et aux contextes locaux. Cette combinaison de méthodes fournit une vue d'ensemble complète, permettant d'ajuster et d'améliorer les stratégies de gestion de la sécurité alimentaire.

### 4. Filière céréalière à l'Extrême-Nord du Cameroun

Les bassins de production de la filière céréalière dans la région de l'Extrême-Nord du Cameroun présentent une diversité géographique et climatique qui influence la culture des principales céréales telles que le sorgho (pluvial et repiqué), le mil pénicillaire et le maïs. Les sorghos de saison des pluies sont cultivés dans les plaines du Mayo

Danay, du Mayo Kani, du Diamaré, ainsi que sur les flancs des montagnes et les piémonts des Monts Mandara et Kapsiki. En revanche, la zone de production du muskwari, une variété de sorgho repiqué, s'étend dans toute la région. Les mils pénicillaires sont cultivés dans des conditions pluviométriques assez spécifiques, souvent en alternance avec le sorgho pluvial pour éviter l'épuisement des champs en terrasse, et se trouvent dans différentes localités de l'Extrême-Nord. Quant au maïs, sa production se limite principalement à la bordure du lac Tchad, tandis qu'ailleurs, il reste une culture de subsistance. Le tableau 4 ci-dessous présente les principales céréales cultivées dans cette région ainsi que leurs différents usages alimentaires et autres applications. Ce tableau a été élaboré à partir de données recueillies lors de recherches de terrain et d'observations locales.

**Tableau 1 :** Céréales transformées et leur usage dans la région de l'Extrême-Nord

<b>Sorgho</b>	<b>Mil pénicillaire</b>	<b>Fonio</b>
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Couscous de sorgho</li> <li>- Bouillie (avec grain de sorgho et farine de sorgho)</li> <li>- Bouillie (avec arachide)</li> <li>- Beignets</li> <li>- Galettes</li> <li>- Bière 1 (<i>bilbil ou bili-bili</i>)</li> <li>- Bière 2 (<i>fourdou</i>)</li> <li>- Alcool (<i>argui</i>)</li> <li>- Grain (<i>pour bétail</i>)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Couscous de mil</li> <li>- Bouillie (avec arachide)</li> <li>- Beignets</li> <li>- Galettes</li> <li>- Boisson fermentée (<i>tchapalo</i>)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Farine : Préparation de "bouilli de fonio" et de pâtisseries comme les galettes</li> <li>- Grains cuits : Utilisé dans des plats comme le "couscous de fonio"</li> <li>- Galettes</li> <li>- Boissons : Préparation de boissons fermentées comme le "kunu de fonio"</li> <li>- Aliments pour animaux : Utilisé comme fourrage</li> </ul>
<b>Maïs</b>	<b>Riz</b>	<b>Blé</b>
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Couscous de maïs</li> <li>- Beignets (maïs + bananes)</li> <li>- Bouillie</li> <li>- Kounou (boisson rafraîchissante)</li> <li>- Bouerou (boisson fermentée et aliment)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Couscous de riz (avec cossettes de manioc)</li> <li>- Beignets</li> <li>- Riz sauté</li> <li>- Bouillie</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Farine: Préparation de pains, pâtisseries, et autres produits de boulangerie locaux</li> <li>- Pâtes : Fabrication de pâtes alimentaires</li> <li>- Farine de blé : Utilisée pour divers produits alimentaires comme les bouillies et les gâteaux</li> </ul>

Source : Auteur, 2024

La filière céréalière de l'Extrême-Nord du Cameroun présente un marché de collecte à la consommation complexe et diversifié. Les bassins de production des différentes céréales, tels que le sorgho, le mil, le maïs et le riz, sont répartis géographiquement en fonction des caractéristiques morpho-écologiques et climatologiques de la région. Les marchés de collecte, actifs pendant la période de récolte, rassemblent les céréales provenant des champs ou des villages environnants, utilisant des unités de transaction telles que la tasse, *l'agoda*, *le korro* ou le sac. Parmi ces marchés de collecte nous avons les marchés de Bogo, Dargala, Mindif, Salak pour les sorghos repiqués ; Doukoula, Kouyapé, Zamay, Hougno, Ardaf, Dogba, Vélé pour le sorghos pluviaux ; Moulvoudaye pour le mil pénicillaire ; Blangoua, Mada, Maltam pour le maïs.

*Les marchés de distribution* se localisent dans des centres urbains ou dans les villes frontalières. Ils assurent la distribution des céréales vers les centres de consommation ou vers les marchés de réexportation et de stockage ou se combinent avec ces derniers. Les acteurs sur ces marchés sont les grossistes. Les transports sont assurés par les gros camions (10 à 15 tonnes). Ces marchés sont le plus souvent reliés à de grands axes de communication. Dans cette catégorie, on peut citer les marchés de Kousseri et Mada, Ndjaména pour le maïs ; Maroua, Yagoua, Mokolo, Mora, Kaélé, Bongor pour les sorghos pluviaux et repiqués.

*Les marchés de stockage* sont permanents et le plus souvent localisés dans les centres urbains et les villages frontaliers. Les transactions se passent entre les intermédiaires et les grossistes-exportateurs. Les céréales sont stockées dans des magasins, sous des hangars ou en plein air et vendues soit en détail, soit en gros aux consommateurs, aux transformateurs, aux détaillants, à des revendeurs venus d'autres villes ou à des organismes publics ou privés (office céréalier, PAM...). Un travail de reconditionnement des sacs est effectué au préalable et

les camions gros porteurs se chargent de l'évacuation. Les marchés de Kousseri et de Blangoua, Ndjaména, Fianga orientés vers le Tchad et ceux de Kouyapé, Amchidé et Mora orientés vers le Nigeria peuvent être classés comme marchés de stockage.

*Les marchés de consommation* sont des marchés permanents localisés le plus souvent dans les centres urbains. C'est la destination finale des céréales qui sont stockées dans des magasins, sous des hangars ou en plein air et vendues soit en détail soit en gros aux consommateurs, aux transformateurs, aux détaillants, à des revendeurs venus d'autres villes ou à des organismes publics ou privés ( Office Céréalière, PAM...). Une partie de ces céréales est transformée et est vendue sous forme de farine, de bière...

La filière céréalière de l'Extrême-Nord du Cameroun présente un circuit de commercialisation diversifié, comprenant à la fois des circuits non marchands basés sur les échanges familiaux et des circuits marchands animés par des acteurs privés.

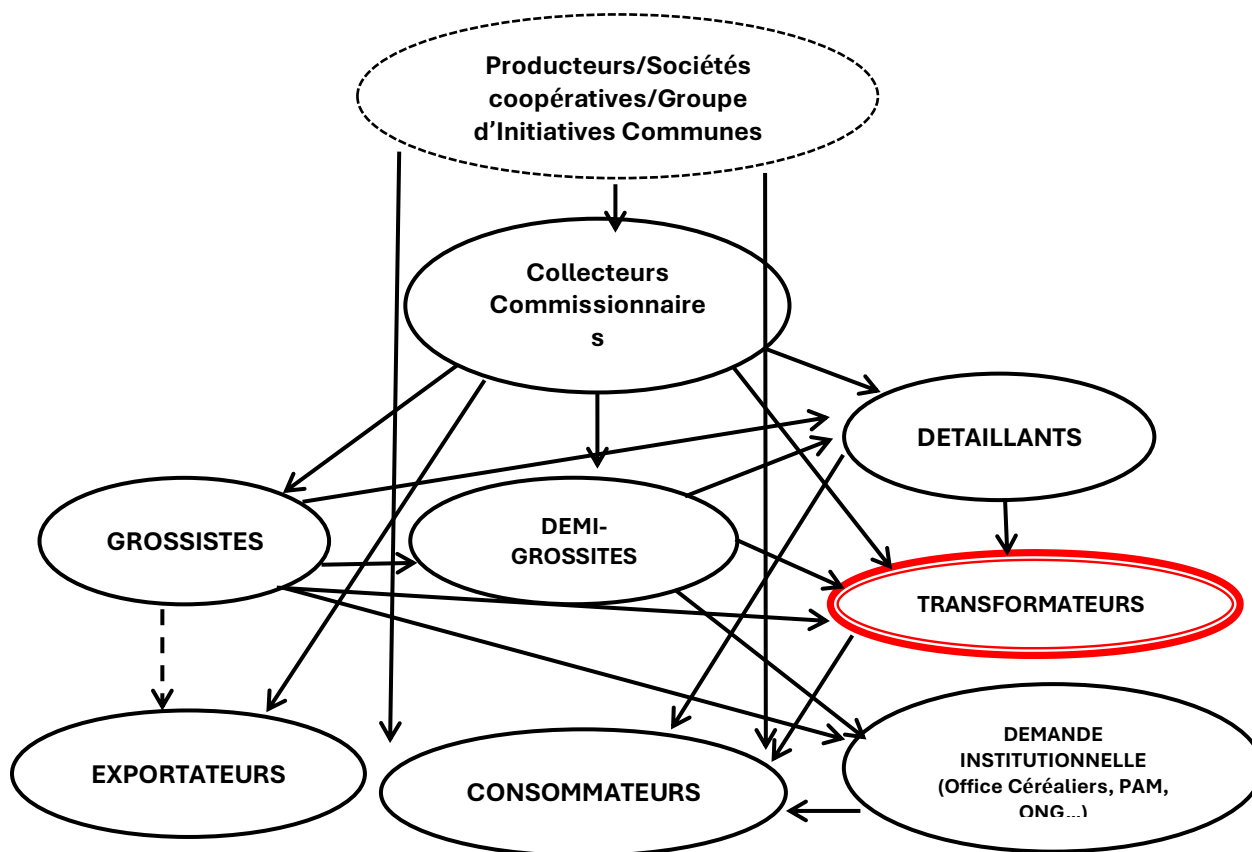
Tout d'abord, les circuits non marchands jouent un rôle significatif dans la distribution des céréales. Les populations urbaines, comme celles de Maroua, maintiennent des liens forts avec leurs familles rurales. Ainsi, les céréales peuvent être reçues sous forme de dons ou en échange de travail agricole. Par exemple, pendant la période des récoltes, les habitants de Maroua, Dargala, et Salak envoient ou reçoivent des céréales, souvent en échange de main-d'œuvre saisonnière. Bien que difficile à quantifier, ce circuit semble important, surtout en période de récolte lorsque la migration vers les zones de production est élevée.

En revanche, les circuits marchands permettent une commercialisation continue tout au long de l'année. Les marchés principaux, tels que Maroua, Mokolo, et Doukoula, sont les centres névralgiques de cette activité. Les producteurs y vendent leurs céréales en fonction de leurs besoins financiers, utilisant les céréales comme réserve pour les dépenses imprévues. Les acteurs privés dominent ce marché, facilitant le transport des céréales des zones excédentaires vers les zones déficitaires et les grandes villes comme Maroua.

De plus, la circulation des céréales varie selon les saisons. Pendant les périodes de récolte, les céréales quittent les zones de production, comme celles autour de Yagoua, pour se rendre vers les centres de consommation tels que Maroua. Pendant cette période, les marchés de collecte sont particulièrement actifs, avec des camions et pick-up acheminant les produits. Cependant, durant les périodes de soudure, les flux peuvent s'inverser pour approvisionner les zones déficitaires en excédents des zones de production.

Enfin, les circuits de commercialisation varient selon le type de céréales :

- Sorghos de saison des pluies : Ces céréales, principalement consommées localement à Yagoua et Mokolo, peuvent également être transportées vers Maroua pour la consommation ou la fabrication de bière locale, surtout en période de pénurie.
- Sorghos repiqués : Les sorghos repiqués ont des circuits plus étendus. Les commerçants achètent ces céréales pendant la récolte à Maroua et les distribuent vers des zones déficitaires telles que Doukoula, Yagoua, et Hougno, ou les stockent pour une vente ultérieure.
- Mil pénicillaire : Produit principalement dans les zones du Mayo Danay et du Mayo Kani, le mil pénicillaire est souvent consommé localement et acheminé vers Maroua et Mokolo, en particulier pendant le Ramadan.
- Maïs : Cultivé dans les défluviations du lac Tchad et du Logone-et-Chari, notamment à Kousseri, Mada, Blangoua, et Fotokol, le maïs est largement distribué vers les marchés frontaliers avec le Tchad et le Nigeria. Les marchés de Makari, Mada, et Fotokol alimentent les marchés nigériens, tandis que ceux de Blangoua, Goulfey, et Kousseri desservent le Tchad. Ces échanges sont souvent influencés par les conditions climatiques et les besoins des marchés voisins, avec des flux commerciaux principalement locaux.



Source : Auteur, 2024

La production

**Tableau 2 :** Production céréalière de la région de l'Extrême Nord de 2019 à 2023

Céréales	2019/2020		2020/2021		2021/2022		2022/2023		2023/2024	
	Superficie (Ha)	Production (Tonne)	Superficie (Ha)	Production (Tonne)	Superficie (Ha)	Production (Tonne)	Superficie (Ha)	Production (Tonne)	Superficie (Ha)	Production (Tonne)
Sorgho SP	351,236	501,136	367,062	515103.43	357,588	458855.43	336,752	479 620	378 986	513 381
Sorgho SS	198,537	283,026	175,595	233,364	167,152	220,739	176,309	214 414	195 605	216 969
Sorgho IS	822	669	246	262.25	383	313.24	162	228	380	195
Maïs SP	126,849	267,108	122,555	220,484	147,159	307,378	144,915	281 061	172 681	349 608
Maïs SS	7,760	21,775	8,542	15,729	7,843	12,164	6,456	13 202	6 343	9 664
Pénicillaire	24,080	24,474	27,226	27,072	20,524	19,228	25,186	19 620	32 189	28 863
Riz pluvial	23,925	71,392	21,882	46,565	17,586	33,463	18,910	47 507	28 058	58 430
Riz irrigué SP	9,848	38,904	13,894	48,213	13,480	48,035	7,847	27 713	15 846	55 070
Riz irrigué SS	7,519	47,312	12,223	43,583	8,555	35,462	11,021	30 636	8 678	36 347
Blé	ND	ND	ND	ND	ND	ND	ND	ND	35	134
<b>Total</b>	<b>750,576</b>	<b>1,255,796</b>	<b>749,225</b>	<b>1,150,375</b>	<b>740,270</b>	<b>1,135,638</b>	<b>727,558</b>	<b>1 114 000</b>	<b>838 766</b>	<b>1 268 527</b>

Source : MINADER, 2024

## 5. Instruments de sécurisation des céréales au Nord cameroun

### 5.1. Les offices céréaliers

La définition des offices céréaliers est complexe et varie en fonction des acteurs et des contextes, comme le soulignent les différentes sources consultées. L'Office national interprofessionnel des céréales (ONIC) les définit comme des organismes chargés de la gestion de la filière céréalière, de la promotion des produits céréaliers et de la répartition des ressources financières et matérielles (ONIC, 2023). De même, l'Union européenne les considère comme des organismes de gestion et de promotion des céréales au niveau européen, chargés de la régulation des marchés, de la promotion des produits céréaliers et de la gestion des stocks (Commission européenne, 2023). Les organisations internationales telles que la FAO et le PAM définissent les offices céréaliers comme des institutions qui gèrent la politique céréalière à l'échelle mondiale, s'occupant de la promotion des céréales, de la recherche et du développement, ainsi que de la régulation des marchés (FAO, 2023; PAM, 2023). En outre, les gouvernements nationaux peuvent créer des offices céréaliers pour gérer la politique céréalière au niveau national, avec des responsabilités similaires en matière de promotion, de régulation des marchés et de gestion des stocks (Gouvernement français, 2023; Gouvernement canadien, 2023).

Les offices céréaliers sont donc des institutions gouvernementales ou des organismes spécialisés qui ont pour mission de réguler et de superviser la production, la distribution et le commerce des céréales dans un pays donné. Leur rôle principal est de soutenir et de promouvoir le secteur céréalier, en veillant à ce que la production céréalière réponde aux besoins alimentaires de la population et contribue à la sécurité alimentaire du pays. Ces organismes sont responsables de la collecte des céréales auprès des agriculteurs, de leur stockage dans des entrepôts appropriés, de leur transformation éventuelle et de leur distribution sur les marchés locaux ou nationaux. Ils mettent en place des politiques et des réglementations visant à stabiliser les prix des céréales, à assurer un approvisionnement adéquat en céréales et à protéger les agriculteurs contre les fluctuations du marché. Ces actions peuvent inclure des mesures telles que l'établissement de prix minimums ou maximums, la gestion des stocks de céréales, l'achat et la vente de céréales, et la régulation des importations et des exportations. En outre, en Afrique subsaharienne, les banques de céréales et les greniers communautaires jouent un rôle similaire au niveau local, participant à la collecte, au stockage, à la transformation et à la distribution des céréales (FAO, 2017).

Dans le cadre de cette étude, les organismes tels que les banques de céréales, les greniers communautaires et les entrepôts de stockage sont considérés comme des offices céréaliers en raison de leur fonction essentielle dans la régulation et la supervision des céréales, soulignant ainsi leur importance dans la sécurité alimentaire et la stabilité des marchés locaux.

La gestion de la sécurité alimentaire au Cameroun repose sur une série d'instruments d'intervention structurés en plusieurs catégories, chacune visant à garantir un approvisionnement alimentaire stable et à lutter contre l'insécurité alimentaire. Ces instruments se déclinent en programmes d'aide humanitaire, projets de développement agricole, subventions et réductions de prix, réserves stratégiques, politiques de soutien à la production agricole, systèmes d'alerte précoce, et programmes de formation et de sensibilisation.

Dans cette section, nous explorons le rôle de l'Office Céréalière du Cameroun dans la promotion du stockage public en tant que réponse à l'insécurité alimentaire. Nous décrivons en détail le mécanisme de fonctionnement de cet office, mettant en lumière ses activités d'achat, de stockage et de distribution des céréales. L'Office Céréalière du Cameroun fonctionne comme un maillon essentiel dans la chaîne d'approvisionnement alimentaire du pays, en mettant en œuvre un processus rigoureux qui comprend plusieurs étapes :

Les responsables de l'Office Céréalière, représentés par ROC1-M<sup>1</sup> et ROC2-M, mettent en avant l'importance de l'achat direct aux producteurs. Ils insistent sur le fait que cette approche permet non seulement d'assurer un approvisionnement stable en céréales, mais aussi de développer des relations de confiance durables avec les agriculteurs locaux. En éliminant les intermédiaires, cette pratique favorise des transactions commerciales plus équitables et transparentes. De plus, elle permet à l'Office Céréalière d'avoir un contrôle direct sur la qualité des céréales acquises, ce qui est essentiel pour maintenir les normes requises tout au long de la chaîne d'approvisionnement. "Nous attachons une grande importance à l'achat direct aux producteurs. Cela nous permet d'établir des relations de confiance et d'assurer un approvisionnement stable en céréales de qualité." (ROC1-M)

---

<sup>1</sup> Les propos des participants ont été identifiés selon un système de codage spécifique, où chaque participant était désigné par un code unique composé d'initiales représentant son rôle ou son titre dans l'étude, suivi d'un numéro d'identification unique, et enfin d'une indication du genre, M pour Masculin et F pour Féminin. Par exemple, ROC1-M désigne le premier responsable de l'Office Céréalière, de genre masculin

"L'achat direct nous permet également de garantir des relations commerciales équitables avec les agriculteurs locaux." (ROC2-M)

Cette pratique implique une interaction directe entre l'Office Céréaliier et les agriculteurs locaux, sans l'intermédiaire de tiers. Elle se déroule de la manière suivante : typiquement le processus d'achat direct : (i) L'Office Céréaliier établit des relations avec les producteurs locaux, souvent dans des zones rurales où sont cultivées les céréales. (ii) Lorsqu'il est temps d'acheter les céréales, l'Office Céréaliier négocie directement avec les producteurs pour convenir d'un prix équitable. Cette négociation prend en compte divers facteurs tels que la qualité des céréales, les coûts de production et les conditions du marché. (iii) Une fois un accord sur le prix établi, l'Office Céréaliier achète les céréales directement auprès des agriculteurs. Cette transaction a lieu dans des points de collecte désignés. (iv) Les céréales achetées sont enregistrées et suivies dès leur acquisition. Cela garantit une traçabilité complète des produits tout au long de la chaîne d'approvisionnement, ce qui est essentiel pour maintenir la qualité et la sécurité des stocks. (v) Les agriculteurs sont rémunérés pour leurs céréales selon les termes convenus lors de la négociation. L'Office Céréaliier s'assure que les paiements sont effectués de manière juste et transparente, renforçant ainsi la confiance et le partenariat avec les producteurs locaux.

En plus des achats directs, l'Office Céréaliier s'appuie sur un réseau de collecteurs primaires et secondaires pour acquérir des céréales dans un plus grand nombre de régions, assurant ainsi une large couverture géographique. "Nous utilisons un réseau de collecteurs primaires et secondaires pour étendre notre portée et acquérir des céréales dans un plus grand nombre de régions " (ROC1-M). Les intervenants des Services Décentralisés Régionaux (SDR-M) et Départementaux (SDD1-M) soulignent l'efficacité du réseau de collecteurs dans l'expansion de la portée de l'Office Céréaliier. Ce réseau permet d'atteindre des zones éloignées ou moins accessibles, où il peut être difficile d'acheter directement aux producteurs. Les collecteurs, sélectionnés et formés par l'Office Céréaliier, agissent comme des relais essentiels entre les agriculteurs locaux et l'Office, contribuant ainsi à la diversification des sources d'approvisionnement en céréales et à la résilience du système alimentaire régional.

Généralement, (i) L'Office Céréaliier identifie et sélectionne des collecteurs primaires et secondaires dans différentes régions où sont cultivées les céréales. Ces collecteurs peuvent être des individus ou des entreprises qui ont des liens étroits avec les agriculteurs locaux et sont capables de rassembler des quantités importantes de céréales. (ii) Les collecteurs sont coordonnés par l'Office Céréaliier pour s'assurer qu'ils comprennent les normes de qualité requises, les procédures d'achat et les exigences logistiques. (iii) Les collecteurs sont chargés de collecter les céréales auprès des agriculteurs locaux dans leurs zones respectives. Ils peuvent utiliser différents moyens de transport, tels que des camions, des charrettes ou même des moyens de transport motorisés, pour rassembler les céréales et les transporter vers les points de dépôt désignés. (iv) Les collecteurs doivent s'assurer que les céréales collectées répondent aux normes de qualité établies par l'Office Céréaliier. Cela peut impliquer des inspections visuelles, des tests de qualité ou des échantillonnages pour évaluer la teneur en humidité, la pureté et d'autres critères de qualité. (v) Une fois collectées, les céréales sont livrées aux points de collecte désignés par l'Office Céréaliier. Ces points de collecte servent de centres de consolidation où les céréales sont rassemblées avant d'être transportées vers les installations de stockage de l'Office Céréaliier. (vi) L'Office Céréaliier surveille étroitement les activités des collecteurs et exige des rapports réguliers sur les volumes collectés, les conditions de collecte et les éventuels problèmes rencontrés. Cette surveillance garantit la transparence et la conformité avec les normes établies.

En élargissant son réseau de collecteurs, l'Office Céréaliier atteint un plus grand nombre de régions, ce qui lui permet d'acquérir des céréales dans des zones éloignées ou moins accessibles. Cela renforce la résilience du système d'approvisionnement en céréales en assurant une diversification des sources d'approvisionnement et en réduisant les risques liés à la dépendance à une seule région ou à un seul fournisseur.

Les prix et les périodes d'achat sont décidés par les autorités publiques sur la base des bilans céréaliers annuels, ce qui permet de garantir une certaine stabilité des prix et d'éviter la spéculation. La régulation des prix est un aspect crucial de la stratégie de l'Office Céréalier du Cameroun pour stabiliser le marché des céréales et assurer un accès équitable aux denrées alimentaires de base. Voici comment l'Office Céréalier régule les prix :

- Établissement des prix : Les prix des céréales sont fixés par les autorités publiques sur la base des bilans céréaliers annuels. Ces prix sont déterminés en prenant en compte divers facteurs tels que les coûts de production, les niveaux de demande et d'offre, ainsi que les conditions du marché.
- Surveillance des marchés : L'Office Céréalier surveille régulièrement les prix sur les marchés ruraux pour évaluer les tendances et les fluctuations des prix des céréales (tableau 16). Cette surveillance permet de détecter rapidement toute augmentation anormale des prix qui pourrait indiquer une spéculation ou une pénurie imminente.

**Tableau 1 : Prix des céréales sur les marchés en Mars 2024**

Localité	Maroua	Dargala	Bogo	Tendance
Produits (100Kg)				
Maïs	24000	25000	25000	O<D
Sorgho blanc	20000	19000	19000	O<D
Sorgho rouge	23000	22000	RAS	O<D

Source : Office Céréalier, 2024

- Intervention en cas de nécessité : En cas d'inflation des prix ou de spéculation sur le marché, l'Office Céréalier intervient pour réguler les prix en vendant les céréales à un prix inférieur à celui du marché. Cette intervention vise à dissuader les commerçants spéculateurs et à stabiliser les prix pour garantir un accès équitable aux denrées alimentaires pour la population.
- Utilisation du Coefficient d'Utilisation des Moyens de Paiement (CUMP) : L'Office Céréalier utilise le Coefficient d'Utilisation des Moyens de Paiement (CUMP) comme guide pour déterminer le prix auquel il vendra les céréales sur le marché. Ce coefficient est basé sur une formule qui prend en compte les coûts de production, les prix du marché et d'autres facteurs pertinents.
- Vente au comptant et restrictions : Les ventes de céréales par l'Office Céréalier se font uniquement au comptant, et les acheteurs doivent présenter leur pièce d'identité. Des restrictions sont également mises en place pour garantir un accès équitable aux céréales, telles que des limites sur la quantité de céréales pouvant être achetées par personne et des exigences supplémentaires pour les pères de famille polygames.

La régulation des prix par les autorités publiques basée sur les bilans céréaliers annuels contribue à stabiliser le marché en évitant les fluctuations excessives des prix. Cette approche permet de protéger à la fois les intérêts des agriculteurs en assurant des revenus stables et les intérêts des consommateurs en maintenant des prix abordables pour les denrées alimentaires de base.

L'Office Céréalier accorde une grande importance au stockage approprié des céréales, reconnaissant son rôle crucial dans la préservation de la qualité des produits et dans la garantie de leur disponibilité pour la distribution ultérieure. Le processus de stockage est méticuleusement planifié et exécuté pour répondre aux normes les plus élevées en matière de sécurité alimentaire. Dès la réception des céréales en provenance des producteurs locaux, l'Office Céréalier procède à leur enregistrement immédiat. Cette étape, comme souligné par ROC1-M, est essentielle pour maintenir une traçabilité complète des produits tout au long de la chaîne d'approvisionnement. Chaque lot de céréales est identifié et suivi à travers des fiches de stocks détaillées, ce qui facilite la gestion efficace des inventaires et permet une réaction rapide en cas de problème. Outre l'enregistrement, l'Office Céréalier effectue régulièrement des traitements spécifiques pour assurer la qualité et la sécurité des stocks. ROC2-M souligne l'importance de ces traitements, qui comprennent des opérations de pulvérisation et de fumigation avec des produits phytosanitaires approuvés tels qu'Aladin et Akito. Ces traitements sont essentiels pour prévenir les infestations d'insectes et les dommages causés par les moisissures pendant le stockage, garantissant ainsi la qualité des céréales jusqu'à leur distribution. L'entretien régulier des installations de stockage est également une priorité pour l'Office Céréalier, comme l'indiquent ROC1-M et ROC2-M. Les locaux sont soumis à un nettoyage fréquent pour éliminer les débris et les contaminants, tandis que les plafonds sont inspectés régulièrement pour détecter toute fuite ou signe d'infiltration d'eau. De plus, une surveillance constante des stocks est effectuée pour identifier tout signe de détérioration ou de contamination, permettant ainsi une intervention rapide si nécessaire.



Image 1 : Magasin de l'OCC à Maroua Kongola



Image 2 : distance entre mur et pile

En ce qui concerne l'organisation physique des stocks, l'Office Céréalière suit des normes rigoureuses d'empilage. Les stocks sont disposés dans les entrepôts selon un agencement spécifique, avec une distance minimale entre les piles pour permettre une circulation d'air adéquate et prévenir les problèmes d'humidité. De plus, les sacs sont empilés de manière à ce que la partie cousue soit tournée vers l'intérieur, réduisant ainsi le risque de dommages causés par des manipulations incorrectes ou des conditions environnementales défavorables.

Le processus de stockage rigoureux garantit la préservation de la qualité des céréales tout au long de leur période de stockage. En enregistrant les céréales dès leur réception et en effectuant des traitements réguliers par pulvérisation et fumigation, l'Office Céréalière minimise les pertes post-récolte et assure la disponibilité de céréales de qualité pour la distribution ultérieure

### 5. 1.1. Distribution dans les zones déficitaires

L'Office Céréalière du Cameroun s'engage activement à assurer une distribution des céréales, en particulier dans les zones où l'approvisionnement en nourriture est limité. Cette initiative stratégique vise à garantir que les denrées alimentaires de base sont accessibles à tous, même dans les régions les plus défavorisées, et à atténuer les disparités alimentaires qui peuvent exister entre les différentes populations.

La politique de distribution repose sur plusieurs principes clés, comme souligné par les responsables de l'Office Céréalière, représentés par ROC1-M et ROC2-M. Tout d'abord, l'Office maintient les prix des céréales à un niveau abordable, en particulier pendant les périodes de pénurie, grâce à l'utilisation du Coefficient d'Utilisation des Moyens de Paiement (CUMP). Ce mécanisme permet de stabiliser les prix sur le marché et de rendre les denrées alimentaires plus accessibles pour les ménages à faible revenu.

Pour évaluer la nécessité d'intervention et déterminer les moments propices à la régulation des prix, des prospections régulières des prix sont menées sur les marchés ruraux par des agents de terrain, comme indiqué par SDR-M. Ces données sont essentielles pour prendre des décisions éclairées sur les ajustements nécessaires et pour garantir une distribution équitable des céréales.

De plus, des mesures sont mises en place pour limiter les achats excessifs et garantir une distribution juste des céréales. SDD1-M souligne l'importance de ces restrictions, qui permettent de prévenir les comportements spéculatifs et de s'assurer que les denrées alimentaires sont disponibles pour tous les membres de la communauté. Par exemple, des quotas sont établis pour limiter le nombre de sacs de céréales pouvant être achetés par personne, et des exigences supplémentaires sont imposées aux pères de famille polygames pour garantir une distribution équitable. Les ventes de céréales se font uniquement au comptant, comme l'indiquent SDD2-M et SDD3-M. Cette méthode de paiement garantit que les denrées alimentaires sont accessibles à tous, indépendamment de leur accès aux services bancaires ou de leur situation financière. De plus, elle simplifie le processus de transaction et réduit les risques de fraude ou d'abus.

Pour la distribution, l'Office cède aux consommateurs (ruraux et urbains) les céréales achetées, à des prix jugés acceptables de manière à contrer la hausse des prix et la spéculation. Ainsi à travers ses 17 points de vente répartis dans la région, l'office est en contact direct permanent avec le consommateur final de la région. Mais ce contact semble un

peu rigide car l'unité de vente est le sac de 100 kg (exceptionnellement de 50 kg). La politique de distribution vise à assurer un accès équitable aux céréales, en particulier pendant les périodes de soudure où la demande est plus forte et les prix sur le marché sont plus élevés. En vendant les céréales à un prix inférieur à celui du marché, l'Office Céréaliier aide à atténuer les pressions économiques sur les ménages vulnérables et contribue à réduire les taux de malnutrition et d'insécurité alimentaire dans la région.

### 5.1.2. Gestion des Stocks

L'Office Céréaliier du Cameroun accorde une attention particulière à la gestion minutieuse de ses stocks de céréales, reconnaissant l'importance cruciale de maintenir des réserves adéquates pour répondre aux besoins alimentaires de la population. Cette gestion des stocks est conçue pour garantir la disponibilité et la qualité des céréales tout au long de leur période de stockage, en minimisant les risques de pertes ou de détérioration.

Dès la réception des céréales, un processus d'enregistrement détaillé est mis en place. Chaque lot de céréales est consigné dans une fiche de stocks qui enregistre tous les mouvements, comme mentionné par ESA-F, experte en sécurité alimentaire. Cette traçabilité est essentielle pour suivre l'évolution des stocks, depuis leur arrivée dans les installations de l'Office Céréaliier jusqu'à leur distribution ultérieure.

Outre l'enregistrement, des mesures de traitement régulier sont appliquées pour maintenir la qualité des stocks. SDR-M souligne l'importance de ces opérations de pulvérisation et de fumigation, qui sont réalisées périodiquement pour prévenir les infestations d'insectes et la détérioration des céréales. Cette précaution garantit que les céréales conservent leur valeur nutritive et leur intégrité pendant toute la durée de leur entreposage.

Un autre aspect crucial de la gestion des stocks est l'entretien continu des installations de stockage. SDD1-M met en avant cette pratique, soulignant la nécessité de maintenir un environnement propre et sûr pour préserver la qualité des céréales. Cela comprend le nettoyage régulier des plafonds, des sols et des équipements, ainsi que des inspections fréquentes pour détecter toute anomalie ou signe de détérioration.

En plus de ces mesures préventives, l'Office Céréaliier maintient une réserve de sécurité minimale, comme le notent SDD2-M et SDD3-M. Cette réserve stratégique de céréales est conservée en permanence pour faire face à d'éventuelles urgences, telles que des crises alimentaires causées par des catastrophes naturelles ou des fluctuations inattendues de la demande. Ainsi, même en cas de perturbation soudaine de l'approvisionnement, l'Office est en mesure de répondre rapidement aux besoins alimentaires de la population. Les contributions financières de l'État à l'Office céréaliier entre 2019 et 2023 ont permis à l'organisme de constituer des stocks en collectant des céréales auprès des producteurs, notamment pour approvisionner les populations durant les périodes de soudure. Pendant cette période, la constitution et la reconstitution des stocks, réalisées à partir des excédents de production des agriculteurs, ont en moyenne atteint 13 832,3 tonnes par an. Ces fonds ont également aidé les producteurs à augmenter l'offre sur les marchés, à accroître leurs revenus et à améliorer leurs conditions de vie.

En combinant ces différentes pratiques de gestion des stocks, l'Office Céréaliier s'efforce de maintenir des réserves de céréales de haute qualité, prêtes à être distribuées en cas de besoin. Cette approche proactive garantit la sécurité alimentaire de la population et renforce la confiance dans la capacité de l'Office à fournir des denrées alimentaires de base de manière fiable et efficace. La gestion proactive des stocks, y compris les traitements périodiques par fumigation et le maintien d'une réserve minimale de sécurité, permet à l'Office Céréaliier de répondre rapidement aux fluctuations de la demande et de prévenir les pénuries alimentaires potentielles en cas de crises ou de catastrophes naturelles.

Dans le contexte de la sécurité alimentaire régionale, la gestion efficace du stockage des céréales revêt une importance capitale. En effet, le processus de stockage, de la collecte initiale des récoltes jusqu'à leur distribution ultérieure, joue un rôle essentiel dans la préservation de la qualité des céréales et dans leur disponibilité pour les populations locales. Une analyse approfondie des pratiques de stockage, telles que mises en œuvre par l'Office Céréaliier du Cameroun, permet de mettre en lumière les défis et les opportunités dans ce domaine crucial de la sécurité alimentaire. Le Tableau 17 offre un aperçu détaillé du processus de stockage mis en œuvre par l'Office Céréaliier du Cameroun, soulignant les étapes clés, de l'achat direct aux producteurs à la gestion des stocks. Cette séquence opérationnelle, bien que fondamentale pour la sécurité alimentaire régionale, révèle des défis et des lacunes significatifs.

**Tableau 2 : Les étapes du processus de stockage par l'Office Céréaliier du Cameroun**

<b>1. Achat direct aux producteurs :</b>	<b>2. Réseau de Collecteurs :</b>	<b>3. Régulation des Prix :</b>
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Établissement de relations avec les producteurs locaux.</li> <li>- Négociation directe des prix avec les producteurs.</li> <li>- Acquisition des céréales auprès des agriculteurs.</li> <li>- Enregistrement et suivi des céréales dès leur acquisition.</li> <li>- Paiement équitable et transparent aux producteurs</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Identification et sélection des collecteurs primaires et secondaires.</li> <li>- Coordination des collecteurs par l'Office Céréaliier</li> <li>- Collecte des céréales auprès des agriculteurs locaux.</li> <li>- Livraison des céréales aux points de collecte désignés.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Établissement des prix par les autorités publiques.</li> <li>- Surveillance régulière des prix sur les marchés.</li> <li>- Intervention en cas d'inflation des prix ou de spéculation.</li> <li>- Utilisation du Coefficient d'Utilisation des Moyens de Paiement (CUMP) pour fixer les prix.</li> </ul>
<b>4. Stockage Approprié :</b>	<b>5. Distribution dans les Zones Déficitaires :</b>	<b>6. Gestion des Stocks :</b>
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Division des locaux de stockage en sections rangées par étiquette.</li> <li>- Sélection des locaux de stockage en fonction des besoins et des coûts.</li> <li>- Traitement régulier des stocks par pulvérisation et fumigation.</li> <li>- Maintenance et nettoyage réguliers des installations de stockage.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Vente des céréales à un prix inférieur à celui du marché pendant les périodes de soudure.</li> <li>- Prospection des prix pour déterminer le moment d'intervenir.</li> <li>- Restrictions et contrôles pour assurer une distribution équitable.</li> <li>- Ventes au comptant pour garantir l'accessibilité.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Réception et enregistrement des céréales.</li> <li>- Traitement régulier des stocks pour préserver leur qualité.</li> <li>- Maintenance et nettoyage continus des installations de stockage</li> <li>- Maintien d'une réserve de sécurité minimale pour prévenir les crises alimentaires.</li> <li>- Suivi et contrôle des niveaux de stocks.</li> <li>- Rotation des stocks pour éviter l'obsolescence.</li> </ul>

Source : Auteur, 2024

L'analyse du processus de promotion du stockage public par l'État, tel que mené par l'Office Céréaliier du Cameroun, met en lumière plusieurs lacunes. Tout d'abord, un manque de transparence dans la fixation des prix suscite des inquiétudes quant à l'équité et à l'efficacité du système. Sans une communication claire sur les critères et les mécanismes utilisés pour établir les prix, il peut être difficile pour les parties prenantes de comprendre et de faire confiance au processus.

De plus, l'insuffisance de détails sur la surveillance du marché laisse des questions sans réponse quant à la manière dont les décisions de régulation des prix sont informées. Une surveillance plus rigoureuse et systématique du marché, avec des méthodes clairement définies et une collecte régulière de données, pourrait fournir des informations plus précises pour guider les interventions en matière de régulation des prix.

Le manque de spécification sur la manière d'assurer une distribution équitable soulève également des préoccupations. Sans des directives claires et des mécanismes de contrôle appropriés, il est difficile de garantir que les politiques de distribution sont mises en œuvre de manière juste et transparente, en particulier pour les populations les plus vulnérables.

Enfin, l'absence de détails sur la maintenance des installations de stockage est une source de préoccupation. Une gestion inadéquate des installations de stockage peut compromettre la qualité et la sécurité des stocks de céréales, entraînant des pertes post-récolte et compromettant la disponibilité des céréales pour la distribution ultérieure. Il est crucial de mettre en place des pratiques de maintenance robustes pour garantir l'intégrité des stocks de céréales et la durabilité du système d'approvisionnement alimentaire. Le tableau 18 présente la capacité du stockage de l'Office Céréaliier dans la région de l'Extrême-Nord sur une période de cinq ans, de 2019 à 2023.

**Tableau 3** : Capacité du stockage de l'Office Céréaliier dans la région de l'Extrême-Nord

Année	Capacité de stockage		Achats et Ventes de céréales	
	En tonnes	Nombre de magasin	Achats	Ventes
2019	16450	17	2094	9211
2020	16450	17	6517	3574
2021	16450	17	4393	5205
2022	16450	17	2284	1389
2023	16450	17	ND	ND
2024	16450	17	ND	ND

Source : Office Céréaliier, 2024

## 5.2. Stockage de proximité par les communautés locales à travers les greniers communautaires

Dans cette section, nous plongeons dans le concept du stockage de proximité par le biais des greniers communautaires, une stratégie innovante déployée par les communautés locales dans la région de l'Extrême-Nord du Cameroun pour garantir leur sécurité alimentaire à long terme.

### 5.2.1. Contexte et Genèse des Greniers Communautaires

La région, déjà classée parmi les plus pauvres du Cameroun, a été fortement touchée par la crise alimentaire de 2005. Face à cette situation, les organisations locales ont pris l'initiative de créer des banques de céréales, une réponse jugée plus durable que la distribution de vivres par les ONG nationales et internationales. Ces banques ont pour objectif de stocker des céréales et autres denrées alimentaires pour pallier les années de récoltes insuffisantes.

Les principales missions des banques de céréales qui ressortent des recoupements de divers travaux et des entretiens que nous avons eus avec les organismes portent sur la sécurisation alimentaire des paysans, l'accroissement du revenu agricole et l'auto promotion. Des ONG locales telles le SAILD, le RELUFA, ACF et le CDD assurent le renforcement des capacités techniques, organisationnelles et administratives des membres du comité de gestion et les forment au stockage des denrées alimentaires, à la comptabilité, etc.

Les ONG fournissent un stock initial de 10 à 20 tonnes de céréales et la plupart des greniers de village ont une capacité de 20 à 40 tonnes. Les structures de financement conseillaient alors aux organisations paysannes de vendre les céréales en dessous des prix pratiqués par le circuit privé des grains ou de pratiquer des cessions à crédit moins contraignantes que les marchands.



**Image 3** : Magasin de stockage communautaire



**Image 4** : Céréales stockées

### 5.2.2. Stratégies d'Implantation

La mise en place des banques de céréales repose sur une diversité de stratégies, sans coordination régionale formelle. Les critères de sélection des localités incluent la taille, l'origine de la demande, le dynamisme des organisations

paysannes et la préservation de l'harmonie sociale. En ce qui concerne les conditions de financement, plusieurs éléments sont identifiés : la construction des magasins de stockage, la formation à la gestion des banques de céréales, la mise en place des fonds de roulement initiaux et les structures de suivi. Ces conditions visent à assurer que les banques de céréales disposent des infrastructures nécessaires, du savoir-faire pour les gérer, des ressources financières initiales et d'un suivi adéquat pour garantir leur succès à long terme.

### 5.2.3. Typologie du Stockage de Proximité

Lors des enquêtes de terrain, que ce soit le Diamaré, le Logone-et-Chari, le Mayo-Danay, le Mayo-Kani, Mayo-Sava ou le Mayo-Tsanaga, il a été constaté un intérêt important de la part tant des OP, de certaines IMF et d'organismes d'appui, pour le développement du stockage de proximité et de la commercialisation groupée. Il n'existe pas de standardisation en la matière, et où l'on trouve de très nombreux modes opératoires, utilisant des dénominations souvent différentes (grenier villageois simple, grenier communautaire et banque des céréales). Cependant en nous focalisant exclusivement sur le cœur du système, à savoir le mode opératoire du dispositif de stockage de proximité et sa construction contractuelle, nous avons distingué trois « modèles types » de stocks de proximité, en fonction du nombre d'acteurs impliqués directement dans le système :

- **les entrepôts publics** offrent un financement garanti sur les produits de base stockés dans un entrepôt public. Cela ne signifie pas nécessairement que l'entrepôt appartient à l'État, mais qu'il est accessible aux déposants lambda. La plupart des entrepôts publics sont en réalité des propriétés privées.

- **stockage collectif simple** englobe toutes les formes organisationnelles qui ne mobilisent qu'un seul type d'acteur, à savoir les producteurs éventuellement organisés formellement sous la forme d'une Organisation de Producteurs (OP). Le mode opératoire de ce système repose sur l'existence d'un fonds de roulement communautaire, en nature ou financier, généralement issu d'une dotation initiale par le promoteur du dispositif. Ce fonds de roulement est utilisé pour acheter des céréales lors de la récolte, qui seront ensuite revendues en période de soudure. Ainsi, le système repose sur un processus simple : à la récolte, le fonds de roulement est utilisé pour acheter et conserver des céréales jusqu'à la prochaine période de soudure, où le stock de céréales est revendu et le fonds de roulement est reconstitué en prévision de la prochaine campagne. Avec l'augmentation des besoins liée à l'accroissement démographique et à une entame de soudure très précoce, certaines banques effectuent plusieurs rotations de leur stock. Certains groupements octroient également le crédit à leur membre. En effet pendant la période de soudure, les organisations paysannes prennent des décisions cruciales concernant l'ouverture des greniers et la mise à disposition des réserves alimentaires pour les populations affamées. Elles ont deux options principales : La première consiste à vendre les sacs de nourriture au prix du marché, ou à un prix légèrement inférieur au prix du marché, mais tout de même supérieur au prix pratiqué pendant la saison des récoltes. Cette option est accessible aux membres du groupement qui ont les moyens financiers pour payer. La deuxième option concerne ceux qui n'ont pas les moyens financiers nécessaires. Dans ce cas, le groupement peut leur prêter un sac de 100 kg ou un demi-sac, qu'ils rembourseront en nature lors de la prochaine récolte, avec un petit intérêt en nature. En général, les groupements privilégient largement les prêts en nature pendant la période de soudure. La vente est également pratiquée dans quelques cas, mais de manière assez limitée.

- **le stockage communautaire en collaboration avec les institutions** constitue un troisième modèle. Ce système implique la collaboration entre les communautés locales et les institutions pour mettre en place des dispositifs de stockage de proximité. Cette collaboration peut prendre différentes formes, telles que des prêts ou des garanties financières pour soutenir le stockage des céréales au niveau local.

### 5.2.4. Fonctionnement des Greniers Communautaires

Ces greniers, gérés par un comité local, assurent la disponibilité de prix abordables pour les villageois, réduisant ainsi leur dépendance aux commerçants peu scrupuleux. Les villageois peuvent accéder aux produits par le biais de prêts alimentaires, d'achats à des prix abordables ou d'échanges de produits contre des prêts en espèces. Les greniers communautaires ou banques de céréales sont des réserves de céréales qui permettent aux villageois de bénéficier de prix abordables et de ne pas dépendre de commerçants peu scrupuleux. Ils fonctionnent sur la base d'un fonds renouvelable constitué pendant la période de récolte et stocké pour être vendu aux membres de la communauté. Trois façons permettent aux villageois d'accéder au grenier :

- Retrait de produits sous forme de prêt alimentaire durant la saison creuse, à rembourser plus tard avec le produit de leur propre récolte.

- Achat de produits au grenier pendant la saison creuse à des prix abordables.

- Dépôt de produits en échange d'un prêt en espèces, qui est remboursé avec un intérêt sous forme d'une petite somme d'argent ou d'une petite quantité de céréales.

Le comité de gestion fixe les heures d'ouverture, les prix de vente et les conditions de prêts. Il détermine également qui peut acheter des produits ou bénéficier de prêts. Les clés du grenier sont remises à deux ou trois membres respectés de

la communauté qui jouent également le rôle de magasiniers. Il faut deux d'entre eux (et parfois les trois) pour déverrouiller le grenier.

Les recettes tirées des ventes sont placées dans des institutions locales de micro-financement. Pendant la période de récolte, lorsque les prix des céréales sont bas, le comité de gestion retire de l'argent et effectue des achats pour reconstituer le stock. Ce processus cyclique permet aux ménages de disposer de stocks de céréales toute l'année et d'éviter de devoir acheter à des prix exorbitants.

### 5.2.5.. Importance du stockage de proximité par les greniers communautaires

Les données collectées lors de cette étude mettent en évidence le rôle important des greniers communautaires dans la régulation des prix des céréales et l'amélioration de l'équité dans la distribution des denrées alimentaires dans la région de l'Extrême-Nord. Ces résultats montrent que les greniers communautaires sont des instruments essentiels pour renforcer la sécurité alimentaire et stabiliser l'économie locale tout au long de l'année. En ce qui concerne la régulation des prix des céréales, les greniers communautaires établissent des tarifs qui reflètent les coûts de production et les conditions du marché local. En moyenne, les prix des céréales au sein des greniers communautaires étaient 13,8 à 17,2 % inférieurs à ceux pratiqués par les commerçants privés pendant la période d'étude. Cette réduction est particulièrement significative pendant les périodes de pénurie. Le tableau 20 présente la comparaison des prix des céréales entre les greniers communautaires et les commerçants.

**Tableau 5 :** Comparaison des prix des céréales entre les greniers communautaires et les commerçants

Département	Prix moyen dans les greniers (Fcfa/kg)	Prix moyen chez les commerçants (Fcfa/kg)	Réduction (%)
Logone-et-Chari	250	290	13.8
Mayo-Danay	240	290	17.2
Mayo-Kani	245	295	17.0
Mayo-Sava	255	300	15.0
Mayo-Tsanaga	248	290	14.5

Source : Auteur, 2024

Les greniers contribuent à atténuer les fluctuations des prix en stockant des céréales durant les périodes de surabondance et en les redistribuant pendant les périodes de pénurie. Cette pratique a permis à la GIC *Alaou Akadi* à Logone-Birni a contribué à réduire les variations de prix de 15 % dans la localité après avoir mis en vente 250 sacs de 100 kg de sorgho dans la localité en juillet 2023.

Les comités de gestion des greniers communautaires établissent des prix justes en prenant en compte les coûts de production, les conditions du marché local et les besoins des membres de la communauté. Ces prix sont souvent inférieurs à ceux pratiqués par les commerçants privés, ce qui permet aux populations locales d'accéder à des denrées alimentaires à des tarifs abordables. En stockant des céréales pendant les périodes d'abondance et en les distribuant pendant les périodes de pénurie, ils atténuent les variations de prix sur le marché local. Cela garantit un accès équitable aux denrées alimentaires pour tous les membres de la communauté, même en période de crise. Les processus de fixation des prix sont transparents et équitables, avec la participation des membres de la communauté. Les décisions sont prises de manière collective, en tenant compte des besoins et des réalités locales. Cela favorise la confiance et la coopération au sein de la communauté, renforçant ainsi l'efficacité des greniers communautaires dans la régulation des prix. Certains greniers communautaires facilitent les échanges de produits entre les membres de la communauté. Par exemple, les agriculteurs peuvent déposer leurs excédents de récolte en échange de prêts en espèces ou de céréales. Cela favorise la solidarité et l'entraide au sein de la communauté, tout en garantissant un accès équitable aux ressources alimentaires. Les comités de gestion locaux supervisent étroitement les processus de distribution pour garantir leur équité et leur transparence. Ils fixent les règles et les conditions d'accès aux céréales, en veillant à ce que chaque membre de la communauté puisse bénéficier des services du grenier.



Image 5 : Supervision par les Comités de Gestion

### 5.2.6.. Gestion des stocks de céréales par les greniers communautaires

Les données recueillies auprès de 15 greniers communautaires montrent qu'entre septembre 2023 et août 2024, ces greniers ont géré un total de 781,2 tonnes de céréales, dont 106,2 tonnes étaient en stock au début de la période et 675 tonnes ont été ajoutées durant l'année. À la fin de la période, 176,6 tonnes de céréales restaient en stock. Les ventes ont totalisé 477 tonnes, indiquant une activité commerciale significative. Les pertes ont été évaluées à 6,9 tonnes, tandis que 120,7 tonnes ont été consommées directement par les communautés locales.

Le tableau 21 ci-dessous illustre la gestion diversifiée des stocks de céréales par ces 15 greniers communautaires, reflétant les défis et réussites dans la gestion des ressources céréalières.

Avant l'implémentation des greniers communautaires, l'étude révèle une dépendance intégrale de leurs revenus agricoles à l'égard de l'acquisition de céréales pour pallier leurs besoins alimentaires. Les données recueillies indiquent que la totalité des participants consacraient leurs revenus à l'achat de céréales lors des périodes de soudure. Les témoignages des répondants soulignent cette réalité, un agriculteur déclarant : "Avant l'avènement des greniers communautaires, notre unique préoccupation résidait dans l'assurance d'un approvisionnement suffisant en céréales pour notre subsistance durant les périodes de pénurie, au détriment d'autres nécessités essentielles."

Cependant, l'introduction des greniers communautaires a engendré un changement significatif. Selon les retours des enquêtes, postérieurement à l'établissement de ces structures, 80% des agriculteurs interrogés ont signalé la possibilité de réaffecter une portion de leurs revenus à d'autres besoins primordiaux tels que l'éducation de leurs enfants ou les soins de santé. Un agriculteur a partagé son expérience en ces termes : "Grâce aux greniers communautaires, nous envisageons désormais l'avenir avec davantage de sérénité. Nous avons pu inscrire nos enfants à l'école et investir dans des soins de santé préventifs."

Cette capacité à diversifier l'utilisation des revenus témoigne de l'adaptabilité des communautés locales face aux défis alimentaires. Néanmoins, l'étude met en exergue que 20% des revenus agricoles demeurent alloués à l'achat de céréales, soulignant la persistance de cette composante dans la sécurité alimentaire des ménages. Un répondant a souligné : "Malgré la latitude accrue dans l'utilisation de nos revenus, nous reconnaissons l'importance inéluctable des céréales pour notre subsistance durant les périodes de disette."

En permettant aux agriculteurs de diversifier l'utilisation de leurs revenus, ces initiatives renforcent la résilience des communautés agricoles face aux défis économiques et environnementaux. De surcroît, en favorisant la diversification des dépenses, les greniers communautaires contribuent à améliorer le bien-être global des ménages en offrant un accès élargi à l'éducation, aux soins de santé et à d'autres services sociaux essentiels.

### 5.3. Investissement dans des installations de transformation modernes : Expérience de système de stockage de céréales promu par le CROPSEC

La coopérative avec conseil d'administration CROPSEC (Conseil régional des organisations paysannes de la partie septentrionale du Cameroun) a adopté des pratiques novatrices dans ses investissements visant à moderniser les installations de transformation. Ces pratiques, au cœur de la stratégie de développement de la coopérative, ont permis

de renforcer sa capacité à valoriser la production de sorgho et à répondre aux besoins du marché. Ces pratiques intègrent plusieurs aspects :

**5.3.1. Production agricole soutenue :** La coopérative CROPSEC (Coop-CA) mobilise efficacement ses 4000 membres, dont une part importante est constituée de femmes, pour cultiver le sorgho. Selon les données de l'enquête, cette mobilisation a permis d'optimiser les rendements et d'assurer une production agricole soutenue (tableau 24). Grâce à des partenariats solides avec des organisations agricoles et des programmes de développement, CROPSEC fournit aux agriculteurs membres les intrants agricoles nécessaires, tels que des semences de qualité et des fertilisants. De plus, la coopérative organise des sessions de formation technique pour ses membres, visant à améliorer les pratiques agricoles, à optimiser les rendements et à garantir la qualité des récoltes.

**Tableau 7 :** Production agricole de sorgho par CROPSEC

Année	Superficie cultivée (ha)	Rendement (kg/ha)	Volume total de sorgho produit
2019	35	1600	56
2020	37	1550	57,35
2021	36	1500	54
2022	38	1450	55,1
2023	35	1575	55,13

Source : CROPSEC, 2024

**5.3.3. Collecte et traitement du sorgho :** Une fois la récolte effectuée, CROPSEC assure une collecte efficace du sorgho auprès de ses membres. Les installations de traitement modernes de la coopérative, comprenant des unités de nettoyage et de conditionnement de pointe, jouent un rôle crucial dans la préparation du sorgho pour la vente. Selon les données recueillies, ces installations ont permis d'augmenter la capacité de traitement de la coopérative de 30 %, passant ainsi de 50 à 65 tonnes de sorgho par mois. Les témoignages des membres soulignent l'importance de ces installations pour garantir la qualité et la conformité aux normes sanitaires et de qualité exigées par les acheteurs.



**Image 6 :** Empaquetage de sorgho nettoyé



**Image 7 :** Vue des sorgho entreposés

**4.3.3. Partenariats stratégiques :** CROPSEC a établi des partenariats stratégiques avec des entreprises agroindustrielles renommées, telles que Boissons du Cameroun. Ces partenariats offrent à la coopérative des débouchés stables et fiables pour la vente de son sorgho. En retour, les agriculteurs membres bénéficient de prix d'achat compétitifs et de garanties quant à l'écoulement de leur production. Les données recueillies montrent que ces partenariats ont permis d'augmenter les revenus des agriculteurs membres de 25 % en moyenne au cours de la dernière année.

**5.3.4. Investissements dans des installations de transformation modernes :** Consciente de l'importance de rester compétitive sur le marché, CROPSEC a investi judicieusement dans des installations de transformation modernes. L'usine du CROPSEC, dotée d'une capacité de stockage de 3 000 tonnes, d'un laboratoire d'analyses, d'un bloc administratif et d'une infirmerie, représente un investissement total de 633 905 440 F CFA, entièrement financé par l'État du Cameroun. Ce projet, réalisé grâce aux efforts du Projet d'Investissement et de Développement des Marchés Agricoles (PIDMA), offre un coût unitaire de stockage de 211 301,81 F CFA par tonne. L'analyse du coût unitaire illustre l'efficacité économique de l'investissement tout en tenant compte des équipements supplémentaires, qui optimisent la gestion des stocks céréaliers, assurent des normes de qualité élevées et soutiennent les besoins spécifiques en sécurité alimentaire de la région. Selon les données de l'enquête, ces investissements ont permis à la coopérative de garantir la qualité et la sécurité de ses produits tout au long de la chaîne de valeur. Les équipements de nettoyage et de

conditionnement de pointe, ainsi que les installations de stockage sécurisées, ont été cités par les membres comme des facteurs clés de succès dans la valorisation de la production de sorgho.

**5.3.5. Valorisation des produits dérivés :** En plus de la vente de sorgho en grain, CROPSEC explore des opportunités de valorisation des produits dérivés (figure 8,9,10 et 11). La coopérative produit ainsi de la farine de sorgho (enrichie et simple), des cakes (pop de sorgho) et des galettes (boulette de sorgho), ajoutant ainsi de la valeur à sa production et diversifiant ses sources de revenus. Selon les données recueillies, cette diversification a permis d'augmenter les bénéfices de la coopérative de 15 % au cours de la dernière année. Les témoignages des membres soulignent l'impact positif de cette diversification sur les revenus et la pérennité de la coopérative, tout en répondant à une demande croissante pour des produits transformés de qualité.



Image 8 : Farine complète de sorgho



Image 9 : Farine complète de sorgho blanc



Image 10 : Boulette de sorgho



Image 11 : Pop de sorgho

Le tableau 7 compare les prix de la farine de céréales transformées par CROPSEC avec ceux des farines courantes chez les commerçants à Maroua.

**Tableau 7 :** Comparaison des prix de la farine des céréales transformées par CROPSEC et des farines courantes chez les commerçants à Maroua

Produit	Poids	Prix CROPSEC (CFA)	Prix Commerçants à Maroua (CFA)
Farine de mil rouge	25 Kg	7500	11250
Farine de mil blanc	25 Kg	8000	12000
Farine de maïs	5 Kg	-	2500
Farine de fonio	0,5 Kg	-	1500

Source : Auteur, 2024

Les prix de la farine de mil rouge et de mil blanc sont respectivement de 7 500 CFA et 8 000 CFA pour 25 kg chez CROPSEC, tandis que les mêmes produits sont vendus à 11 250 CFA et 12 000 CFA par les commerçants. En revanche, les prix pour la farine de maïs et de fonio ne sont pas fournis pour CROPSEC, mais les commerçants à Maroua les vendent à 2 500 CFA pour 5 kg de farine de maïs et à 1 500 CFA pour 0,5 kg de farine de fonio. Ces données montrent que les produits de CROPSEC sont globalement moins chers que ceux des commerçants pour les farines de mil, mais les prix pour certaines farines ne sont pas comparables en raison de l'absence de données pour CROPSEC.

## 6. Projets et politiques

### 6.1. Programmes d'Aide Humanitaire : Instruments de Réponse d'Urgence

Les programmes d'aide humanitaire fournissent une assistance alimentaire directe aux populations vulnérables en période de crise, comme lors de catastrophes naturelles ou de conflits. Leur objectif est de répondre aux besoins immédiats des communautés affectées, assurant ainsi une sécurité alimentaire temporaire en attendant la reprise des activités agricoles normales. Le Comité de Gestion FAO/PAM (CG/FAO/PAM), établi par décret présidentiel N°86/1411 du 24 novembre 1986, illustre cette approche. Depuis 2008, ce comité coordonne l'assistance alimentaire de la FAO et du PAM en mettant en place des greniers communautaires. Ces greniers offrent des céréales à des prix inférieurs à ceux du marché et fournissent des prêts en nature aux personnes les plus vulnérables, contribuant ainsi à atténuer les pénuries alimentaires et à soutenir les populations en difficulté. Depuis le début de l'opération, 5.000 tonnes de céréales ont été distribués dans 700 greniers villageois (à raison de 50 greniers par an depuis 5 ans), soit un volume inférieur au volume annuel géré par l'Office des Céréales. Très peu de ces banques de céréales fonctionnent correctement, elles n'arrivent pas à reconstituer leurs fonds de roulement. En cas de pénurie importante, les céréales sont le plus souvent distribuées sans contrepartie et il est rare qu'elles soient remboursées en cash ou en nature par les bénéficiaires (PARM, 2017).

### 6.2. Projets de Développement Agricole

Les projets de développement agricole visent à améliorer la productivité et les pratiques agricoles. Ces initiatives incluent la modernisation des techniques agricoles, la promotion de l'utilisation d'intrants modernes, et le renforcement des infrastructures rurales. En favorisant une production alimentaire plus stable et durable, ces projets contribuent à accroître la sécurité alimentaire à long terme. Le tableau 7 présentera la liste non exhaustive des instruments publics en charge de la gestion de la sécurité alimentaire.

### 6.3. Subventions et Réductions de Prix : Instruments de Stabilisation des Marchés

Les subventions et réductions de prix sont conçues pour stabiliser les marchés alimentaires et soutenir les producteurs locaux. Elles visent à réduire les coûts de production et à maintenir les prix des denrées alimentaires à un niveau abordable pour les consommateurs, tout en assurant une rémunération équitable pour les producteurs. Parmi les exemples notables, on trouve l'Office Céréalière du Cameroun (OCC) et la Mission de Régulation des Approvisionnements des Produits de Grande Consommation (MIRAP). Créé par décret N°75/440 du 21 juin 1975, l'OCC régule le marché des céréales en achetant et en stockant des céréales pendant les périodes de bonne récolte et en les revendant à des prix stables durant les périodes de pénurie. Avec une capacité totale de 47 650 tonnes réparties sur 44 magasins dans les régions septentrionales du Cameroun (voir tableau 3), l'OCC joue un rôle crucial dans la régulation des fluctuations de prix et la sécurisation des stocks alimentaires. Le tableau 3 présente la répartition des magasins de l'Office Céréalière dans la zone septentrionale.

**Tableau 8** : Répartition des magasins de l'Office Céréaliier dans la zone septentrionale

N°	Régions	Nombre de magasins	Capacité (tonne)	Stock (tonne)
1	Adamaoua	15	18150	ND
2	Extrême-Nord	17	16450	ND
3	Nord	12	13050	ND
<b>Total</b>		<b>44</b>	<b>47 650</b>	<b>ND</b>

Source : Auteur, 2024

L'Office fonctionne sur dotation budgétaire annuelle du MINADER (Ministère de l'Agriculture et du Développement Rural) pour les investissements et du MINFI (Ministère des Finances) pour le fonctionnement (respectivement 600 à 800 millions de FCFA et 300 millions actuellement financé grâce au fonds Banque Islamique). Cependant, il semblerait que depuis 2010, l'Office soit nettement en sous-utilisation de sa capacité. Selon la revue stratégique de la sécurité alimentaire et de la nutrition au Cameroun (Programme National de la Sécurité Alimentaire - PNSA/PAM, 2016), « l'occupation moyenne des magasins est de l'ordre de 8 800 tonnes de céréales (sorgho, maïs, paddy) par an, soit en valeur relative de 18,5% ». Alors d'après Jacquemot (2023), l'Office céréaliier au Cameroun est l'organisme public dédié à la régulation et la conservation des céréales compte un nombre des bénéficiaires potentiels du stock évalué à 7 millions de personnes.

Fondée en 2011, la MIRAP, quant à elle, organise des marchés à bas prix et construit des magasins de grande capacité pour la vente de produits de première nécessité, contribuant ainsi à augmenter la concurrence et à réduire les prix. La MIRAP est sous la tutelle technique du ministère du Commerce et celle financière du ministère des Finances. La MIRAP avait à l'origine pour vocation de constituer des stocks de sécurité pour les produits de première nécessité (denrées agricoles mais également ciment, gaz ou encore tôle), de procéder à la mise en place des magasins-témoins de vente de produits de grande consommation. Faute de moyen financiers suffisants pour constituer des stocks significatifs, elle a réorienté son activité sur l'organisation de « marchés à bas prix » et pour construire des magasins 19 de grandes capacités adéquats, elle a réorienté son activité sur l'organisation de « marchés à bas prix » sur lesquels des groupements de producteurs ou des commerçants originaires des bassins de production viennent vendre leurs produits dans les grandes villes en bénéficiant d'infrastructures mobiles mises à leur disposition par la MIRAP et d'une subvention partielle de leurs frais de transport. Cette action vise à augmenter la concurrence avec les commerçants traditionnels en les incitant à réduire leurs marges et baisser leurs prix de ventes aux consommateurs (Achancho, 2013).

#### 6.4. Réserves Stratégiques de Sécurité Alimentaire

Les réserves stratégiques permettent de gérer les pénuries temporaires et d'éviter les fluctuations extrêmes des prix. Ces réserves consistent en des stocks de denrées alimentaires conservés pour faire face aux crises et aux pénuries, stabilisant ainsi le marché et assurant une disponibilité constante des produits de base.

Les politiques de soutien à la production agricole incluent des subventions pour les semences et les intrants, visant à augmenter la production. Ces politiques encouragent les producteurs à investir dans des technologies et des pratiques agricoles plus efficaces, augmentant ainsi la production alimentaire globale.

### 6.5. Systèmes d'Alerte Précoce

Les systèmes d'alerte précoce surveillent les conditions alimentaires et climatiques pour anticiper les crises. Le FEWS NET (*Famine Early Warning Systems Network*) et le Système Mondial d'Information et d'Alerte Rapide (SMIAR) jouent un rôle essentiel en fournissant des analyses et des prévisions sur l'insécurité alimentaire. Développé par l'USAID en 1985, le FEWS NET utilise des indicateurs comme les précipitations et les prix des denrées pour anticiper les crises alimentaires, générant des rapports de perspectives alimentaires et collaborant avec divers acteurs pour surveiller les conditions alimentaires. Les analystes et les spécialistes du FEWS NET collaborent avec des scientifiques, des ministères, des agences internationales et des ONG nationales pour surveiller et rendre compte publiquement des conditions dans les pays les plus touchés par l'insécurité alimentaire (FEWS NET, 2024).

Créé par le Comité de la sécurité alimentaire mondiale en réponse aux crises des années 1970, le SMIAR fournit des informations continues sur la production et la demande alimentaires au Cameroun, utilisant des données sur les indicateurs de végétation et les prix des denrées pour émettre des alertes rapides et faciliter une gestion proactive des risques alimentaires (FAO, 2020).

### 6.6. Programmes de Formation et de Sensibilisation

Les programmes de formation et de sensibilisation renforcent les compétences et les pratiques des producteurs et des communautés. Ces initiatives visent à améliorer les connaissances en matière de gestion des ressources alimentaires, de techniques agricoles, et de résilience face aux crises alimentaires.

Ces instruments, en combinant régulation des marchés, réponse aux urgences, gestion des réserves, soutien à la production et surveillance proactive, permettent au Cameroun d'aborder les défis de la sécurité alimentaire de manière intégrée et efficace.

Tableau :9 Evaluation des impacts des greniers communautaires

1. Pertinence	2. Cohérence	3. Efficacité	4. Efficience	5. Impact	6. Durabilité
Les greniers communautaires répondent directement aux besoins de sécurité alimentaire des communautés locales en période de soudure. En offrant une alternative au marché traditionnel souvent volatile, ces dispositifs permettent aux populations locales de sécuriser leurs approvisionnements alimentaires en période de pénurie. Cette pertinence est renforcée par l'adaptabilité des greniers aux spécificités locales, telles que les périodes de récolte et de soudure.	Les greniers communautaires montrent une cohérence avec les objectifs de développement local et les besoins des communautés. Ils s'inscrivent dans une logique de résilience face à l'insécurité alimentaire, en intégrant des aspects de formation, de gestion financière et de stockage adéquat. Les pratiques mises en place sont en harmonie avec les recommandations des ONG locales, qui préconisent une approche durable et participative.	L'efficacité des greniers communautaires se manifeste par l'amélioration de l'accès à des denrées alimentaires abordables et la régulation des prix. Les données montrent que 85 % des bénéficiaires ont constaté une amélioration notable de leur accès alimentaire, tandis que 80 % notent une stabilité accrue des prix. Ces résultats illustrent une gestion réussie des stocks et une réponse efficace aux besoins alimentaires des communautés.	Les greniers communautaires se révèlent efficaces dans l'utilisation des ressources disponibles. Le modèle de fonds de roulement et les pratiques de gestion permettent un stockage optimal pendant les périodes de récolte et une vente stratégique durant les périodes de soudure. Les coûts de gestion sont équilibrés par les bénéfices réalisés grâce à la vente de denrées à des prix compétitifs, ce qui montre une utilisation judicieuse des ressources financières et matérielles.	Les impacts des greniers communautaires sont significatifs, notamment en matière de sécurité alimentaire et de renforcement du bien-être des ménages. Les résultats montrent une amélioration de la sécurité alimentaire pour 90 % des bénéficiaires, ainsi qu'une diversification de l'utilisation des revenus agricoles pour 80 % des agriculteurs, qui peuvent désormais investir dans l'éducation et la santé. Ces effets positifs illustrent l'impact durable des greniers sur la résilience des communautés.	La durabilité des greniers communautaires est assurée par leur modèle de fonctionnement basé sur un fonds renouvelable, une gestion locale, et un suivi continu. La pérennité est renforcée par les formations dispensées par les ONG et l'implication active des comités de gestion locaux. Cependant, la durabilité à long terme pourrait être influencée par des facteurs externes comme les changements climatiques ou les fluctuations économiques.
7. Capacité	8. Forces	9. Faiblesses	10. Transparence	11. Équité	12. Adaptabilité
Les greniers communautaires démontrent une capacité notable à gérer les stocks de céréales et à répondre aux besoins de la communauté. La formation des comités de gestion et les infrastructures mises en place permettent une gestion efficace des stocks, même si la capacité de stockage pourrait être limitée par des contraintes physiques ou logistiques dans certaines localités.	Les principales forces des greniers communautaires incluent leur capacité à réguler les prix, à offrir des prix abordables, et à garantir une distribution équitable des denrées alimentaires. Le modèle de prêt alimentaire et les pratiques de vente à prix abordable sont particulièrement appréciés par les membres des communautés, renforçant la confiance et la coopération locale.	Les faiblesses potentielles des greniers communautaires incluent des limitations dans la capacité de stockage, des défis logistiques dans certaines régions, et la nécessité d'une gestion rigoureuse pour éviter les problèmes de détérioration des stocks. De plus, l'absence de standardisation peut entraîner des variations dans la qualité et l'efficacité des greniers à travers les différentes localités.	La transparence des greniers communautaires est assurée par la gestion locale et les mécanismes de décision participatifs. Les comités de gestion sont responsables de la fixation des prix, des conditions de prêts, et des heures d'ouverture, avec un processus décisionnel ouvert aux membres de la communauté, favorisant ainsi une gestion claire et équitable des ressources.	Les greniers communautaires mettent en œuvre des politiques de distribution équitable, notamment par le biais de prêts alimentaires et de ventes à prix abordables. Les pratiques de prêt en nature et les échanges de produits assurent un accès équitable aux denrées alimentaires, même pour les membres de la communauté en situation de vulnérabilité.	Les greniers communautaires montrent une grande adaptabilité en réponse aux défis alimentaires saisonniers et aux besoins changeants des communautés. La capacité des greniers à ajuster les prix, à offrir des crédits en nature, et à reconstituer les stocks en fonction des récoltes et des périodes de soudure témoigne d'une flexibilité efficace face aux conditions locales.

Source : Auteur, 2024

Les greniers communautaires ont profondément transformé les dynamiques économiques et sociales dans l'Extrême-Nord du Cameroun, une région marquée par la récurrence des sécheresses, l'insécurité et la forte vulnérabilité des ménages ruraux. Dans un contexte où l'irrégularité des pluies et la volatilité des prix fragilisent les exploitations familiales, ces structures se sont imposées comme des instruments locaux de résilience et de stabilisation des approvisionnements alimentaires. Les impacts observés sont multiples : 85 % des bénéficiaires déclarent un meilleur accès à des denrées alimentaires régulières à des prix abordables, tandis qu'environ 80 % constatent une régulation des prix locaux, limitant la spéculation pratiquée par certains commerçants pendant les périodes de soudure. Cette régulation locale renforce la sécurité alimentaire, 90 % des ménages se sentant mieux protégés face aux pénuries et aux chocs externes tels que sécheresses ou crises sociales. Les pertes post-récolte ont diminué pour 70 % des répondants, et 65 % ont augmenté leurs revenus grâce à la vente des excédents stockés. Les greniers fonctionnent également comme espaces d'épargne et de crédit en nature, permettant aux familles de recevoir des prêts de céréales pendant la soudure, remboursés avec un léger intérêt en grain, renforçant la solidarité et contribuant au financement de projets tels que la scolarisation, l'achat de fournitures scolaires et d'intrants agricoles. Par ailleurs, les bénéfices générés ont été investis dans des infrastructures sociales telles que forages, puits, centres de santé et écoles, illustrant une dynamique d'économie sociale et solidaire adaptée aux réalités sahéliennes. Ces structures favorisent aussi la cohésion sociale et la gouvernance locale : les réunions de gestion régulières abordent le stockage, les prêts, mais aussi la gestion de l'eau, les conflits fonciers et l'organisation des travaux collectifs, renforçant la coopération et la confiance mutuelle. Les banques communautaires de semences associées aux greniers ont permis de préserver les variétés locales adaptées aux conditions agro-climatiques, soutenant les pratiques agroécologiques et la résilience face aux aléas climatiques. L'étude comparative montre que, malgré l'existence du stockage public et du warrantage, le stockage de proximité reste le mécanisme le plus accessible et apprécié (taux de satisfaction de 85 %), bien que sa capacité soit limitée, soulignant la nécessité d'investissements supplémentaires en infrastructures, en formation des comités et en suivi des stocks. Le succès des greniers repose sur cinq facteurs clés : un soutien financier pour la construction et la maintenance, des infrastructures adaptées, la formation des membres, la coordination interinstitutionnelle et la gestion efficace des marchés. L'intégration harmonieuse de ces éléments garantit la pérennité des greniers et leur contribution efficace à la sécurité alimentaire locale. En définitive, les greniers communautaires constituent un pilier stratégique pour la sécurité alimentaire et le développement durable dans l'Extrême-Nord du Cameroun, améliorant l'accès aux denrées, stabilisant les prix, augmentant les revenus, finançant des projets sociaux, renforçant la gouvernance locale et consolidant la cohésion communautaire.

## 5. Résultats

D'après le test de signification F de Fisher, les Sèses statistiques se formulent de la manière suivante :

**HR1** : Les pratiques de stabilisation des approvisionnements alimentaires, telles que le stockage, la régulation des prix et la distribution équitable des céréales, sont activement utilisées par les offices céréaliers dans la région de l'Extrême-Nord du Cameroun.

**Ha** : il existe une relation linéaire entre les pratiques de stabilisation des approvisionnements alimentaires et les offices céréaliers dans la région de l'Extrême-Nord du Cameroun.

**Ho** : il n'existe pas de relation linéaire entre les pratiques de stabilisation des approvisionnements alimentaires et les offices céréaliers dans la région de l'Extrême-Nord du Cameroun. .

**Pour cette hypothèse, il convient de rappeler que** : Elle a été testée à  $\alpha = 0,05$  (degré de signification). Et que la règle de décision veut que :

- Si  $\text{Sig} < 0,05$  alors  $H_0$  est rejetée et  $H_a$  acceptée ;
- Si  $\text{Sig} > 0,05$  alors  $H_0$  est acceptée et  $H_a$  rejetée ;
- Si  $F_{\text{flu}}$  est supérieur à  $F_{\text{calculé}}$ ,  $H_0$  est acceptée alors que  $H_a$  est rejetée.
- Si  $F_{\text{flu}}$  est inférieur à  $F_{\text{calculé}}$ ,  $H_0$  est rejetée alors que  $H_a$  est acceptée.

**Tableau 10 :** Récapitulatif des statistiques de régression pour l'hypothèse spécifique 1

Modèle	R	R-deux	R-deux ajusté	Erreur standard de l'estimation	Changement dans les statistiques				
					Variation de R-deux	Variation de F	ddl1	ddl2	Sig. Variation de F
1	0,633	0,401	0,366	0,64854	0,401	11,374	1	298	0,004

a. Valeurs prédites : (constantes), Les pratiques de stabilisation des approvisionnements alimentaires

Le tableau ci-dessus récapitule le modèle de la régression linéaire simple. Il ressort de ce tableau que le coefficient de corrélation (R) est de l'ordre de 0,633 qui démontre une corrélation positive forte et significative car elle se rapproche du chiffre 1 et le coefficient de détermination  $R^2$  est de l'ordre de (0,401) = 40,1% ceci montre que la VII : «Les pratiques de stabilisation des approvisionnements alimentaires» explique la VD «les offices céréaliers dans la région de l'Extrême-Nord du Cameroun.» à 40,1% et le reste est prédit par les facteurs hors du modèle. Ce qui signifie qu'il existe une relation entre la VII et la VD. Donc, la relation est significative. Cela prédit provisoirement que l'hypothèse alternative est confirmée.

**Tableau 11 :** Analyse de la variance (ANOVA) pour l'hypothèse spécifique 1

Modèle	Somme des carrés	Ddl	Moyenne des carrés	D	Sig.
1 Régression	1,186	1	1,186	2,232	,004 <sup>b</sup>
Résidu	6,235	298	,170		
Total	7,421	299			

a. Variable dépendante : les offices céréaliers dans la région de l'Extrême-Nord du Cameroun.

b. Valeurs prédites : (constantes), Les pratiques de stabilisation des approvisionnements alimentaires

Ce tableau, qui est celle d'ANOVA montre le F de Fisher-snedecor. Dans ce tableau on observe F (1,298) = 11,374 avec la signification P = 0,004. La règle d'ANOVA veut que :

- Si Sig > 0,05 alors  $H_0$  est acceptée et  $H_a$  rejetée ;
- Si Sig < 0,05 alors  $H_0$  est rejetée et  $H_a$  acceptée ;

Alors, comme p (0,004) inférieur à alpha (0,05), donc (0,004 < 0,05)  $H_0$  est infirmée alors que  $H_a$  est confirmée. Il existe une relation linéaire les pratiques de stabilisation des approvisionnements alimentaires et les offices céréaliers dans la région de l'Extrême-Nord du Cameroun. En conclusion, avec la marge d'erreur de 5%,  $H_{R1}$  est confirmée. Par conséquent, les pratiques de stabilisation des approvisionnements alimentaires, telles que le stockage, la régulation des prix et la distribution équitable des céréales, sont activement utilisées par les offices céréaliers dans la région de l'Extrême-Nord du Cameroun.

**Tableau 12 :** Coefficients de régression pour l'hypothèse spécifique 1

Modèle	Coefficients standardisés	non A	Coefficients standardisés Bêta	t	Sig.
(Constante)	0,288	0,597		0,484	0,635
1 VII Les pratiques de stabilisation des approvisionnements alimentaires.	1,322	0,392	0,633	3,373	0,004

Variable dépendante : les offices céréaliers dans la région de l'Extrême-Nord du Cameroun.

Le tableau des coefficients explique la variation sur la VD à partir de l'équation estimée du Modèle;  $Y = b_0 + b_1x$  ( $Y = (0,288) + 1,322 (VI)$ ). Y = variable dépendante.

$b_0$  = variation estimée sur la VD quand la VI est zéro. (0,288).  $b_1$  = variation sur la VD qui est associée à une variation sur la variable prédictive (VI). (1,322).  $X$  = variable Indépendante (VI).

L'équation de la régression linéaire simple est lue dans la colonne 'A' des coefficients non standardisés. Cette équation indique qu'une unité de variabilité positive ou négative sur la VI, est aussi une unité de changement (positivement ou négativement) sur la VD. La variation ici est de (1,322). qui résulte d'une variation sur la VI. Mais ceci a une significativité de  $0,004 < 0,05$  avec  $t(3,373)$  différent de  $p(0,004)$ . Par conséquent,  $H_0$  rejetée et  $H_a$  acceptée (voir la règle de décision). En conclusion, avec une marge d'erreur de 5%,  $H_1$  est confirmée. Par conséquent, il existe une relation linéaire entre les pratiques de stabilisation des approvisionnements alimentaires et les offices céréaliers dans la région de l'Extrême-Nord du Cameroun.

Cette section vise à analyser et discuter des résultats obtenus à la lumière des théories évoquées dans le chapitre 2, consacré au cadre conceptuel, au cadre théorique, et à la revue de littérature de cette étude. Préalablement, rappelons notre hypothèse générale, qui a été opérationnalisée pour dériver les hypothèses spécifiques.

HG : Les offices céréaliers de la région de l'Extrême-Nord du Cameroun jouent un rôle essentiel dans la sécurisation de l'approvisionnement alimentaire local grâce à l'implémentation de stratégies efficaces de stabilisation des approvisionnements alimentaires.

L'hypothèse de recherche 1 postule que les pratiques de stabilisation des approvisionnements alimentaires, telles que le stockage, la régulation des prix et la distribution équitable des céréales, sont activement utilisées par les offices céréaliers dans la région de l'Extrême-Nord du Cameroun.

Les résultats obtenus confirment que ces pratiques sont effectivement mises en œuvre. Les données révèlent une utilisation généralisée du stockage public par l'État et du stockage de proximité par les communautés locales via les greniers communautaires ou les banques de céréales. Le système de warrantage est également en place, bien que moins répandu. De plus, des investissements significatifs ont été réalisés dans des installations de transformation modernes, en partie grâce au système de stockage de céréales promu par le CROPSEC.

Cependant, en confrontant ces résultats à la littérature existante, certains défis persistent. Les études antérieures montrent des lacunes dans l'efficacité du stockage public en raison de problèmes de gestion et de corruption potentielle. Njiembokue (2021) souligne des inefficacités dans la gestion des stocks publics, notamment des pertes post-récoltes et une gestion inappropriée des ressources, limitant l'impact positif sur la sécurité alimentaire. Basemeg (2018) corrobore ces observations, indiquant que les jeux politiques et la mauvaise coordination peuvent compromettre les objectifs de stabilisation des approvisionnements alimentaires. Malgré les investissements, l'absence de gouvernance efficace et les interférences politiques réduisent l'efficacité de ces mesures.

Concernant le stockage de proximité, bien qu'il soit largement utilisé, des inquiétudes subsistent quant à sa capacité à répondre aux fluctuations de la demande et à garantir une distribution équitable. Teyssier (2002) indique que les greniers communautaires, malgré leur rôle crucial pour la résilience locale, peuvent être limités par des infrastructures inadéquates et une gestion communautaire parfois défaillante. Cela pose des questions sur l'efficacité des stratégies locales de stockage face aux chocs externes et à la volatilité des marchés. Les greniers communautaires, tout en fournissant une certaine sécurité alimentaire locale, font face à des défis tels que la qualité du stockage, la prévention des pertes et la coordination entre les membres de la communauté. Leur capacité à répondre aux crises alimentaires reste limitée sans un soutien adéquat et une formation continue.

La littérature souligne également l'importance de combiner ces pratiques avec d'autres mesures, telles que le développement de chaînes d'approvisionnement efficaces et la promotion de la diversification des cultures, pour garantir une sécurité alimentaire durable (Voumo, 2022). Voumo argue que la diversification agricole et l'amélioration des infrastructures de transport et de communication renforcent la résilience des systèmes alimentaires face aux perturbations. Ces mesures complémentaires sont essentielles pour assurer que les efforts de stabilisation des offices céréaliers soient soutenus par une infrastructure robuste et une gestion intégrée des ressources alimentaires. En diversifiant les cultures, les agriculteurs réduisent leur dépendance à une seule récolte, augmentant ainsi leur résilience aux conditions climatiques variables et aux fluctuations du marché. L'amélioration des infrastructures logistiques permet également une distribution plus rapide et équitable des céréales stockées, contribuant ainsi à stabiliser les prix et à garantir un accès plus équitable aux denrées alimentaires.

Bien que les offices céréaliers de l'Extrême-Nord du Cameroun mettent en œuvre des pratiques de stabilisation des approvisionnements alimentaires conformément à l'hypothèse, des ajustements sont nécessaires pour relever les défis identifiés et garantir une sécurité alimentaire à long terme. Renforcer les capacités de gestion, améliorer la transparence et intégrer des stratégies de diversification peuvent maximiser l'impact des initiatives de stabilisation. La mise en place de systèmes de suivi et d'évaluation rigoureux pour les stocks publics peut réduire les pertes et améliorer l'efficacité des distributions. La formation continue des gestionnaires de greniers communautaires et des agriculteurs

sur les meilleures pratiques de stockage et de gestion des ressources peut également améliorer la résilience des systèmes locaux. Enfin, l'intégration de technologies modernes et d'approches participatives peut contribuer à créer des systèmes alimentaires plus robustes et durables.

L'hypothèse de recherche 2 postule que l'efficacité des pratiques de stabilisation des approvisionnements alimentaires menées par les offices céréaliers dans la région de l'Extrême-Nord du Cameroun est directement liée à la disponibilité et à l'accessibilité des denrées alimentaires pour les populations locales.

Les résultats montrent que les pratiques de stabilisation, telles que le stockage public et de proximité, ainsi que la régulation des prix, ont un impact positif sur la disponibilité et l'accessibilité des denrées alimentaires. Les initiatives telles que les greniers communautaires et les banques de céréales contribuent à maintenir un approvisionnement constant, même en période de pénurie. Cependant, des lacunes subsistent en termes de gestion et de distribution équitable des stocks alimentaires.

L'étude de Njiembokue (2021) met en lumière l'urgence de la situation d'insécurité alimentaire dans les régions de l'Extrême-Nord et de l'Est du Cameroun, soulignant le lien crucial entre la disponibilité alimentaire et la sécurité alimentaire. Njiembokue démontre que les fluctuations saisonnières et les chocs économiques affectent gravement la disponibilité des denrées alimentaires, mettant en péril la sécurité alimentaire des populations locales. Cette étude souligne la nécessité de mécanismes de stockage et de distribution efficaces pour pallier ces fluctuations et garantir une disponibilité constante des aliments essentiels. Nos résultats confirment cette observation en montrant que les pratiques de stockage public et de proximité contribuent à stabiliser l'approvisionnement alimentaire.

Les conclusions de Pougoué et al. (2020) révèlent des inégalités persistantes en matière d'accès à une alimentation adéquate dans la région. Malgré les efforts des offices céréaliers, de nombreuses familles continuent de souffrir d'insécurité alimentaire en raison de la mauvaise distribution et de l'inaccessibilité économique des denrées. Nos résultats montrent que la distribution inégale des denrées stockées et les prix élevés dans certaines zones rurales limitent l'accès des populations vulnérables à une alimentation adéquate. Pour améliorer l'efficacité des pratiques de stabilisation, il est essentiel de garantir non seulement la disponibilité des aliments, mais aussi leur accessibilité physique et économique pour les populations les plus vulnérables.

D'autres facteurs, tels que les conditions climatiques et les infrastructures routières, influencent également la disponibilité et l'accessibilité des denrées alimentaires. L'étude de Voumo (2022) souligne que les infrastructures défectueuses et les routes impraticables, surtout en saison des pluies, limitent la capacité des offices céréaliers à distribuer efficacement les céréales stockées. Les conditions climatiques extrêmes, comme les sécheresses ou les inondations, aggravent ces défis en détruisant les récoltes et en rendant les routes inaccessibles, ce qui entrave la logistique de distribution. Nos résultats corroborent ces observations, montrant que les infrastructures de transport inadéquates et les perturbations climatiques sont des obstacles majeurs à l'efficacité des pratiques de stabilisation.

La théorie des droits d'accès (*entitlement*) de Sen (1981), développée dans "*Poverty and Famines: An Essay on Entitlement and Deprivation*", souligne que la disponibilité des denrées alimentaires seule ne suffit pas à prévenir les famines ; il faut aussi que les individus aient les moyens économiques, sociaux et politiques d'y accéder. Appliquée à l'Extrême-Nord du Cameroun, cette théorie suggère que les pratiques de stabilisation doivent être accompagnées de politiques visant à améliorer le pouvoir d'achat des populations locales et à renforcer les infrastructures de distribution pour garantir une accessibilité réelle et équitable aux denrées alimentaires. Nos résultats montrent que les familles ayant un meilleur pouvoir d'achat bénéficient davantage des pratiques de stabilisation, tandis que les plus pauvres restent vulnérables en raison de leur incapacité à accéder économiquement aux denrées disponibles.

Bien que l'efficacité des pratiques de stabilisation des approvisionnements alimentaires soit liée à la disponibilité et à l'accessibilité des denrées alimentaires, d'autres facteurs externes doivent être pris en compte. Renforcer les infrastructures, prendre en compte les impacts climatiques et améliorer les droits d'accès économiques et sociaux des populations peuvent maximiser l'impact des initiatives de stabilisation. Les politiques doivent intégrer des aspects de développement économique, d'amélioration des infrastructures et de résilience climatique pour assurer une sécurité alimentaire durable. Par exemple, le développement de systèmes de transport améliorés et résilients permettrait une distribution plus rapide et efficace des denrées alimentaires, même en période de conditions climatiques défavorables. Des politiques visant à renforcer le pouvoir d'achat des populations locales, telles que des programmes de microfinance et de soutien économique, peuvent améliorer l'accessibilité économique des denrées stockées. En intégrant des stratégies de développement économique durable et de gestion des risques climatiques, les offices céréaliers peuvent contribuer de manière significative à la sécurité alimentaire à long terme dans la région.

## Conclusion

Cette étude a mis en évidence le rôle central des offices céréaliers dans la sécurité alimentaire de l'Extrême-Nord du Cameroun. L'analyse des pratiques de stabilisation des approvisionnements alimentaires, de la gestion des stocks et des

politiques de soutien a montré que ces organismes contribuent concrètement à réguler l'offre, stabiliser les prix et assurer la distribution équitable des céréales, confirmant ainsi l'importance de leur action pour sécuriser l'approvisionnement alimentaire régional.

Malgré ces apports, plusieurs défis subsistent, notamment liés à l'efficacité opérationnelle, à la gestion des stocks et à la gouvernance. Pour y remédier, il est nécessaire de renforcer les compétences du personnel, moderniser les infrastructures de stockage, améliorer la coordination entre les niveaux administratifs et promouvoir la participation des parties prenantes locales. L'intégration d'initiatives locales et le soutien à la recherche et à l'innovation agricole sont également essentiels pour accroître la productivité et la résilience des systèmes alimentaires face aux aléas climatiques et socio-économiques.

Les greniers communautaires et le développement des infrastructures de stockage locales apparaissent comme des leviers stratégiques pour la résilience communautaire et la réduction des pertes post-récolte. Par ailleurs, la simplification des procédures de warrantage et le renforcement des partenariats pour la transformation des céréales permettent de créer de la valeur ajoutée et d'améliorer l'accès au crédit pour les producteurs.

Cette recherche fournit ainsi des recommandations pratiques pour améliorer l'efficacité des offices céréaliers et propose une approche intégrée et collaborative impliquant gouvernements, ONG, acteurs privés et communautés locales. Elle ouvre également des perspectives pour des recherches futures : études longitudinales pour mesurer l'impact à long terme, analyses comparatives, évaluation des innovations technologiques, et exploration de la gouvernance, de la transparence et de la résilience alimentaire des communautés.

En somme, renforcer les offices céréaliers et les mécanismes locaux de stockage représente un levier stratégique pour garantir une sécurité alimentaire durable et inclusive dans l'Extrême-Nord du Cameroun.

## Bibliographie

- Alban, J. (2024). *Impact of rising food prices on African households*. African Food Security Journal, 12(2), 45–60.
- Awoutcha, M., et al. (2023). *Agricultural productivity per capita in Africa: Trends and challenges*. Journal of African Development Studies, 18(1), 22–38.
- Banque Africaine de Développement (BAD). (2023). *Rapport sur la sécurité alimentaire en Afrique subsaharienne*. Abidjan, Côte d'Ivoire.
- Banque mondiale. (2022). *Rapport sur le développement économique du Cameroun*. Washington, D.C., États-Unis.
- Delbos, P. (2022). *Crises alimentaires et accessibilité des denrées en Afrique centrale*. Revue Afrique et Développement, 30(3), 12–29.
- FEWS NET. (2024). *Analyse de la sécurité alimentaire dans l'Extrême-Nord du Cameroun*. Washington, D.C., États-Unis.
- Institut National de la Statistique (INS). (2023). *Rapport sur la sécurité alimentaire et les conditions de vie au Cameroun*. Yaoundé, Cameroun.
- Mbarga, T. (2021). *Politiques agricoles et développement rural au Cameroun*. Yaoundé, Cameroun: Presses Universitaires du Cameroun.
- Ministère de l'Agriculture et du Développement Rural (MINADER). (2023). *Rapport sur l'état de la sécurité alimentaire au Cameroun*. Yaoundé, Cameroun.
- Ministère de l'Agriculture et du Développement Rural (MINADER). (2024). *Bilan céréalier et production agricole 2023*. Yaoundé, Cameroun.
- Teyssier, F., et al. (2002). *Les banques de céréales et la sécurité alimentaire en Afrique*. Paris, France: CIRAD.
- Voumo, A. (2022). *Initiatives religieuses et sécurité alimentaire dans l'Extrême-Nord du Cameroun*. Maroua, Cameroun: Comité Diocésain de Développement.